

1 des 2 exemplaires conservés par la Société

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE et D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

(reconnue établissement d'utilité publique en 1877)

66^e Volume

COMPTES RENDUS
ET
MÉMOIRES



ANNÉE 1957

BULLETIN ANNUEL

DE LA

**Société d'Histoire et d'Archéologie
de SENLIS**

Ancien Comité Archéologique

Fondée en 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège social : Hôtel de Ville de SENLIS (Bibliothèque)

ANNÉE 1957



Bureau : **Président : Docteur DAUTHEUIL ;**
Vice-Président : Chanoine DUPUIS ;
Secrétaire général :
Secrétaire : M^{lle} DUGAS ;
Trésorier : W. MAROT ;
Conservateur : Docteur DAUTHEUIL.

La Société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans la bibliothèque de la Société (Hôtel de Ville).

Toute la correspondance doit être adressée au Siège Social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, n° 27, Val-d'Aunette, à Senlis. C.C.P. 700-90.

A decorative flourish or signature consisting of a large, stylized letter 'O' with a vertical line through it and a small loop at the top.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

16 JUIN 1957 :

M. BRASSEUR, directeur de la Banque de France, Senlis ;
M. le Docteur CROZAT, médecin, Le Raincy (S.-et-O.) ;
M. le père MONTEL, mariste Saint-Vincent, Senlis.

7 JUILLET 1957 :

M. LAHURE F., imprimeur, 31, rue de Lubeck, Paris ;
M. CHANOVE P., imprimeur, 14, rue Saint-Pierre, Senlis ;
M. LEQUILLET Jean, Chantilly.

10 NOVEMBRE 1957 :

M. CLUET Alain, assureur, rue Sainte-Prothaise, Senlis ;
M. MUSSAT P., Saint-Nicolas-Courteuil ;
M. STERN Maurice, Villa Suzanne, Senlis.

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les Sociétaires, qui ne l'ont pas encore fait, sont priés d'acquitter leurs cotisations échues. Ils peuvent acquitter dès maintenant leur cotisation 1958 (50 francs pour la cotisation simple, 300 francs pour la cotisation avec abonnement au Bulletin) entre les mains de M. W. Marot, trésorier, n° 27, Val-d'Aunette, à Senlis. C.C.P. 700-90.



SÉANCE DU 13 JANVIER 1957

Gabriel-Charles de LATAIGNANT

Chanoine de la Cathédrale de Reims

auteur de "J'ai du bon tabac"

par M. le Docteur R. BÉNARD

Rien de plus facile semble-t-il, que de retracer la carrière de ces bonnes vieilles chansons françaises que chacun fredonne depuis l'enfance, à la suite de ses parents et de ses ancêtres ; en réalité, leurs origines sont aussi (ou presque aussi) difficiles à retrouver que celle d'Homère et celle de l'histoire de Noé. C'est ainsi que « J'ai du bon tabac » fut récemment l'objet d'une courtoise controverse dans la revue « Le Fureteur ».

De cette chanson, il existe trois éditions. La plus connue comprend un seul couplet ; une seconde, très courante, figure dans Dumerson et Ségur : « Chansons nationales et populaires de la France », Montjoie : « Chansons populaires de la France », Ch. Malo : « Les chansons d'autrefois », et enfin, le recueil officiel des Chansons du Folklore, conservé à la section des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale ; cette édition comprend huit couplets. Une troisième édition, à peu près introuvable, comporte dix couplets ; elle se rencontre dans les « Chants et Chansons Populaires de France », ouvrage publié en 1855 sans nom d'auteur, et dont une édition figure au Département de la Musique à la Bibliothèque Nationale. De cette version, voici le texte complet.

I

Refrain

J'ai du bon tabac
Dans ma tabatière,
J'ai du bon tabac,
Tu n'en auras pas.
J'en ai du fin
Et du râpé

Ce n'est pas pour ton vilain né.

(Refrain)

II

Ce refrain connu que chantait

[mon père,
A ce seul couplet, il était borné,
Moi, je me suis déterminé
A le grossir comme mon né.

(Refrain)

III

Un noble héritier de gentilhomme
[mière,
Recueille tout seul un fief bla-
[sonné.

Il dit à son frère puiné
Sois abbé, je suis ton aîné.

(Refrain)

IV

Un vieil usurier expert en affaire,
Auquel, par besoin, on est amené,
A l'emprunteur infortuné,
Dit, après l'avoir ruiné.

(Refrain)

V

Juges, avocats, entrouvrant leurs
[serres,
Au pauvre plaideur, par eux ran-
[çonné,

Après avoir pateline,
Disent, le procès terminé.

(Refrain)

VI

D'un gros financier, la coquette
[flaire
Le beau bijou d'or, de diamant
[orné.

Le grigou d'un air renfrogné
Lui dit : « Malgré ton joli né...

(Refrain)

VII

Neuperg se croyant un foudre de
[guerre,

Est par Frédéric assez talonné.
Le vainqueur qui l'a malmené
Dit à ce Hongrois étonné,

(Refrain)

VIII

Tel qui veut nier l'esprit de Vol-
[taire,

Est pour le sentir trop enchiâffrené
Cet esprit est trop raffiné
Et lui passe bien loin du né.

Voltaire a l'esprit dans sa taba-
[tière,

Et de ce tabac, jamais tu n'auras.

(Refrain)

IX

Par ce bon monsieur de Clermont-
[Tonnerre,

Qui fut mécontent d'être chan-
[sonné,

Menacé d'être bâtonné,
On lui dit, le coup détourné,

(Refrain)

Voilà dix couplets, ah ! cela n'est
guère,
Pour un tel sujet, bien assaisonné.
Et j'ai peur qu'un priseur mal né
Ne chante en me disant au né
(Refrain)

Donc récemment, dans « Le Fureteur », M. E. Davin conviait les « Fureteurs » à lui donner leur avis sur l'attribution qu'il en fait à Léopold Eynaud et sur la date qu'il lui assigne : entre 1792 et 1796 ; d'autre part, dans la première édition (1854) de l'ouvrage publié sans nom d'auteur, et qui a pour titre « Chants et chansons populaires », la version en un couplet de « J'ai du bon tabac » est ornée d'une gravure sur laquelle on lit : « Paroles de Sedaine » ; il s'agit d'une erreur matérielle, due à une confusion, et dont l'édition de 1855 fera justice.

En fait, depuis deux siècles, on a toujours considéré le chanoine Lattaignant comme l'auteur de « J'ai du bon tabac », et si la chanson ne se trouve pas dans ses œuvres, plusieurs pages semblent indiquer qu'il en est vraiment l'auteur.

Voyons maintenant qui était Lattaignant, dont Ernest Jullien a édité les œuvres précédées d'une biographie aussi copieuse que documentée.

Gabriel-Charles de Lattaignant, né à Paris en 1697, d'une famille aisée de noblesse de robe, était cadet, né d'un second mariage de son père ; ainsi qu'il convenait, le fils aîné, Pierre, reçut la plus grosse partie de l'héritage paternel et le cadet n'eut que la ressource de prendre le petit collet, sans aucune vocation ; il se fit attribuer un canonicat à Reims, et mena dans cette ville une vie fort peu édifiante ; réputé pour sa laideur, son nez prodigieux et son esprit, ce Riquet à la Houppe témoignait d'une admiration et d'une affection sans borne pour Voltaire. Tant qu'à 72 ans, il fut, dit-on, converti par un certain abbé Gauthier qui, selon Bachaumont, aurait été le confesseur attitré de Voltaire (!). Ce serait Voltaire qui, préoccupé du salut éternel de son compère, aurait confié l'âme de Lattaignant à l'abbé Gauthier. En tout cas, le chanoine revint à Paris, entra chez les Pères de la Doctrine Chrétienne, et passa la ses dernières années dans la retraite et la ferveur.

L'admiration que Voltaire éprouvait pour Frédéric II de

Prusse était partagée par Lattaignant et celui-ci se réjouit vivement de la défaite infligée par le roi de Prusse au comte de Nelpberg à la bataille de Mollwitz (10 avril 1741), ce qui explique le septième couplet de la chanson, alors qu'on voit assez mal pourquoi, en 1792-96, un chansonnier aurait évoqué une victoire royale, fut-elle prussienne.

Poète satirique, Lattaignant manqua un jour de respect à Gaspard de Clermont-Tonnerre (1688-1781), marquis de Vauvillers, duc de Clermont-Tonnerre, créé en 1747 Maréchal de France et Pair de France ; le noble personnage chargea ses gens de bâtonner l'impertinent ; malheureusement, le signalement donné ne brillait pas par la précision : « Un chanoine extrêmement laid », avait-on dit au porte-bâton, et le chanoine Clignet pouvait fort bien répondre à ce tableau ; le pauvre homme reçut la volée destinée à son confrère, et celui-ci ne l'appela plus que « mon receveur ». Voici donc la clé du couplet IX : en pleine Révolution, quel gentilhomme aurait osé bâtonner un publiciste ? D'ailleurs, le vieux maréchal de Clermont-Tonnerre était mort depuis plus de dix ans.

Wecherlin, dans ses « Chansons populaires du Pays de France », donne comme date approximative de la naissance de « J'ai du bon tabac », 1720 à 1730 ; Eynaud, comme Lattaignant, ont donc pu, l'un et l'autre, entendre chanter cet air dans leur jeunesse. Le deuxième couplet parle du grand nez de l'auteur. Nous ignorons les proportions de celui d'Eynaud, mais celui de Lattaignant était réputé.

Troisième couplet : l'auteur est un cadet de famille, abbé sans vocation ; nous avons vu que c'était le cas de notre chanoine, alors qu'il n'est point question de cela pour Eynaud. Si les couplets 4, 5 et 6 ne présentent pas de caractère autobiographique, le couplet 8 ne peut avoir été écrit pendant la Révolution ; Voltaire est alors complètement oublié, c'est le règne de J.-J. Rousseau. Quant aux couplets 7 et 9, nous avons vu comme ils datent l'œuvre.

Ainsi, on peut sans doute attribuer « J'ai du bon tabac » au chanoine de Reims ; s'il n'avait pas composé d'œuvre plus grivoise, il n'aurait pas eu besoin du confesseur de Voltaire pour remonter la pente raide du chemin du Paradis.

La Capitainerie d'Halatte

par M. le Docteur DAUTHEUIL

L'Inépuisable fonds de caisse donné à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis montre, par un petit dossier de quelque 33 pièces manuscrites, toutes les chicanes qu'engendrait la Capitainerie des Chasses d'Halatte appartenant au Prince de Condé et nous fait comprendre qu'à la Révolution tous, paysans et seigneurs, étaient excédés des droits de cette capitainerie et voulaient la faire disparaître.

Mais qu'est-ce qu'une Capitainerie ? Et qu'est-ce que la Capitainerie d'Halatte ?

Une capitainerie, c'est le territoire formé par des cantons réservés ou les rois de France prenaient le divertissement de la chasse ; celle d'Halatte a grandi autour des maisons royales d'Ile-de-France ; un édit du roi, donné à Versailles en août 1724, fixe ainsi les limites de la Capitainerie des chasses d'Halatte :

« Chaumontel, Surveilliers, Bertrandfosse, Mortefontaine, Ver, Montagny, Buron, Montepilloy, Villeneuve, Noé-Saint-Rémi, jusqu'à l'Oise, suivant le ruisseau de Roberval, ru de Nancy, Houdancourt, Pont, Saint-Martin-Longueau, Rieux, Villers-Saint-Paul, Nogent - les - Vierges, Montataire, Mello, Crainois, Villers-sous-Saint-Leu, cours de la Nonette jusqu'à Gouvieux, Lamorlaye, Moulin de Chaumontel, comprenant toutes et chacunes les terres, plaines, varennes, rivières, étangs, bois et brunois y enclavés ; défendons à tous, seigneurs, gentilshommes, hauts justiciers et autres, de quelque qualité et condition qu'ils soient et sous quelque titre et privilège ou prétendue possession que ce puisse être, de chasser de faire chasser dans la dite capitainerie ainsi qu'elle est ci-dessus limitée, sous les peines portées par nos ordonnances, voulons et ordonnons que les seigneurs voisins desdites limites puissent librement chasser et faire chasser sur leurs terres, étant en dedans d'icelles, sans y pouvoir être troublés ni inquiétés sous le prétexte de la conservation de terre de couvert ni autrement. »

Sa Majesté était trop bonne, en vérité ; pourtant, pendant des années, les seigneurs et proprié-

taires voisins allaient s'efforcer de reculer les limites de leurs possibilités et cela jusqu'à la Révolution, tandis que les capitaines agissent en sens inverse. La mort du dernier « capitaine », Crestel, qui préféra porter sa tête sur l'échafaud plutôt que de céder sur ses prétendus droits, mit fin à une querelle séculaire.

Venons-en au procès, objet de cette causerie : « La terre de Sacy-le-Grand et les fiefs qui en dépendent doivent-ils être compris dans l'étendue de la capitainerie de Halatte ? ».

Le propriétaire et seigneur de cette terre, Patrice du Sault, huissier ordinaire du Roy en la grande chancellerie, répond par la négative :

1° Sacy-le-Grand est éloigné de plus de quatre lieues de Senlis ou de Chantilly, chef-lieu de la capitainerie, et de plus de deux lieues au-delà de l'Oise.

2° La terre de Sacy-le-Grand est du baillage de Clermont et dans la maîtrise des eaux et forêts de cette ville ; or, l'intention du Roy est que la capitainerie d'Halatte soit comprise et renfermée dans l'étendue du baillage de Senlis.

3° Un marais d'une lieue et demie de long d'une demie de large sépare Sacy-le-Grand d'avec le Bois des Ageux, qu'on prétend être de la capitainerie d'Halatte, bien qu'il soit au-delà de l'Oise.

Les marais sont eux-mêmes coupés par deux canaux, l'un de 16 pieds de large, l'autre de 12, qui empêchent le passage du gibier.

4° On objecte que Cinqueux est de la capitainerie d'Halatte. Ce n'est pas vrai. Cinqueux y est rattaché simplement parce que le Prince de Condé vient d'acheter cette terre, il y a sept ou huit ans.

Du Sault avait acquis la châtellerie de Sacy-le-Grand avec les fiefs en dépendant : Coudaire, d'Aridel, de Saint-Leu et la seigneurie de Fontaine-le-Comte, vers 1704 ; le domaine de Sacy relevait immédiatement du Roy à cause du Comté de Clermont ; le seigneur avait le droit de nommer prévôt, procureur du roi, greffier et sergent de prévôté dans sa châtellerie.

Contre les prétentions de du Sault, les officiers de la capitainerie invoquèrent le Grand Maître Enquêteur Général et Réformateur des Eaux et Forêts de l'Ile-de-France, François de Johanne, seigneur de Saumery, gouverneur et bailli de Blois ; celui-ci ressortit une procuration du 24 mars 1628 par laquelle Guillaume Mazerat, capitaine des gardes et chasses des forêts de Carmelle, des Bois des Ageux, Bois Bonnel, La Verrière et Bouvilliers, se démettait de sa charge au profit d'Antoine Nicolai, seigneur de Goussainville et de Presles ; c'était montrer la relation Bois des Ageux-Sacy-le-Grand. Du Sault consulte contre ces prétentions ; une lettre de Louis XIV (23 mars 1675) semble lui donner raison, mais un document de 1703 lui donne tort ; faut-il confondre les limites du baillage de Senlis (dont fait partie Sacy-le-Grand) et celles de la Capitainerie ?

En 1711, nouvel incident : le Prince de Condé interdit aux officiers de la maîtrise de Clermont d'instrumenter pour délits de chasse dans les marais de Sacy-le-Grand ; en 1713, du Sault riposte et fait respectueusement observer que S. A. S. Mgr le Duc ne saurait produire le titre de création de la Capitainerie d'Halatte qui n'a jamais été capitainerie royale et de plus est limitée par l'Oise ; tous les seigneurs propriétaires soutiennent ce dernier point ; si les gardes du sieur

de Sarrobert, capitaine, chassent aux bécassines dans les marais de du Sault, c'est contre le droit car, jusqu'ici, les officiers de la capitainerie n'ont jamais rien entrepris sur la seigneurie de Sacy-le-Grand.

Le 4 avril 1719, le domaine de Sacy-le-Grand est vendu par du Sault à Jean-Jacques Coustard ; mais la capitainerie ne se tient pas tranquille pour cela ; elle s'en prend, en 1721, aux terres du seigneur de Brasseuse, Jean-Augustin de Riencourt, marquis Dorival, baron de Brasseuse, et les gardes d'Halatte font un procès au garde de M. de Riencourt... pour avoir chassé sur ses propres terres ; d'autres querelles ont lieu pour le fait d'épinage et de champ ; on donne aussi à Coustard le droit d'extraire des grès sur un territoire qui dépend de Cinqueux, donc du prince de Condé ; il lui faut une autorisation pour continuer.

En 1722, les seigneurs et les riverains de la forêt adressent une requête au roi pour obtenir de Sa Majesté qu'elle veuille bien faire dresser un plan de la Capitainerie d'Halatte : c'est alors qu'interviendra l'édit que nous avons vu tout à l'heure. Sacy était nettement en dehors des limites de la Capitainerie et les seigneurs voisins pouvaient enfin librement chasser sur leurs terres en dehors de ces limites sans qu'il soit question, comme avant, de laisser une lieue sans chasse.

SAINT-MAXIMIN (Oise) pendant la période révolutionnaire

par M. le Docteur DAUTHEUIL

Il existe encore en la mairie de Saint-Maximin trois registres de délibérations municipales allant de 1789 à 1795, qui donnent une idée de la vie d'une petite paroisse pendant cette période agitée.

Commencé par le curé, Jérôme Clément, le premier registre rappelle les décrets de l'Assemblée Nationale : fixation au 1^{er} mai 1789 de la tenue des Etats Généraux, réduction du prix des impôts, entr'autres du sel, par cette assemblée, conservation des biens ecclésiastiques et des archives et bibliothèques de monastères et chapitres, interdiction aux fonctionnaires de toucher des pots de vin...

Le 14 février 1790, au son de la grosse cloche, à la manière accoutumée pour les réunions paroissiales, les officiers municipaux, notables et électeurs de la paroisse s'assemblent, en conformité du décret de l'Assemblée Nationale sanctionné par le roi, pour élire le maire et les autres officiers. Sont nommés :

Maire : Vatel (Pierre, Nicolas), charron.

Second : Bocquet (Claude), laboureur.

Troisième : Lamotte (Etienne), compteur du Pont de Saint-Leu.

Quatrième : Naze (Joachim), marchand boucher.

Cinquième : Lamarre (Louis), laboureur.

Sixième :

Procureur de la communauté : Favre (Charles-Honoré), toiseur de pierre, major de la Garde Nationale.

Suivent les noms des 12 notables où l'on voit des Demonceaux, Dambreville, Damiens, Brice, Chouquet, Dubois, Feuillette, Carrier, De Caen, Parvillé, qu'on retrouve encore maintenant à Saint-Maximin et ses environs, et le nom de Jean-François Gallé, magister et greffier (60 livres d'appointements en 1792) qui a rédigé le rapport. Le pouvoir a besoin de dons patriotiques pour boucler son budget ; le curé, bien qu'à portion congrue, donne l'exemple par un dépôt de 50 livres, le maire Vatel : 20 livres ; les autres de 24 à 1 livre, selon leur fortune ou leur générosité.

Le 11 avril 1790, drame local : des habitants de St-Maximin passent par un chemin qui va de la carrière Parent et des Fontaines à la grille du parc de La Versine en traversant les propriétés de M Giroust, conseiller du roi et notaire à Paris. Celui-ci fait enclore ses propriétés et le chemin, s'empare du registre des délibérations où il donne sa thèse, soutenu par bon nombre de personnes. Le maire Vatel reprend le registre, dénie au notaire le droit d'enclore et déclare que ceux qui l'ont soutenu sont ses gens ou ses ouvriers.

On nomme trois garde-messiers communaux, un principal aux appointements de 24 livres par mois et deux adjoints à 6 livres par mois. La commune reçoit les serments d'une foule de gardes particuliers pour le prince de Condé, Laversine et d'autres.

Les amendes pleuvent : passage dans des chemins défendus, vol de bois vert... ; ce qui n'empêche pas les vols plus graves, comme celui de la bourse d'une pauvre fille (30 juin 1790).

Le 14 juillet 1790 est célébré à grand éclat : messe solennelle en présence d'une foule nombreuse, demoiselles en blancs, fleurs, rameaux, pain bénit, serment civique devant le calvaire, discours du maire, discours de M. le Curé ; le notaire Giroust offre une écharpe à son ennemi, le maire ; on s'adore.

21 novembre 1790, remaniement dans les officiers municipaux et les notables, peu de changements.

En fin d'année 1790, fait divers plaisant : Guy, dit le Baveux, de Vineuil-Saint-Firmin, et un inconnu sont pris en train de fureter par les gardes du prince de Condé. Les gardes leur ayant demandé ce qu'ils faisaient, ils répondent qu'on le voyait assez ; l'inconnu ramasse une pierre et, tel un précurseur des fouilleurs de Glozel ayant déjà constaté sur des crânes la trépanation néolithique, il parle de « trépanner le premier qui l'approcherait ». Le greffier note sur son registre : « ce qui est une menace redoutable ». Le garde accuse lui avoir répondu : « Comment, malheureux, vous ne seriez pas fâché de nous faire du mal ? Nous qui ne voulons pas vous en faire ». Ils se sont retirés sans que la discussion ait été plus loin.

Mais le début de 1791 voit réapparaître les vols de bois. Nicolas Demonceaux, accusé de ce méfait par le maire Watel, vient l'injurier copieusement. « Cependant il n'y avait que trop de preuves ajoute celui-ci ». Le 16 janvier 1791, le curé Clément prête le serment civique à l'issue de la messe paroissiale. Le 2 février, on nomme quatre commissaires répartiteurs des contributions foncières. Le 5 février, la municipalité de Saint-Maximin « requiert le commandant du détachement du régiment de Berry, en résidence à Chantilly, de repousser les brigands qui voudraient s'introduire dans la ménagerie de Chantilly (alors sur le territoire de Saint-Maximin) ainsi qu'ils en ont menacé ». Petits scandales de spéculation, nomination de gardes, messier et national et, enfin, la plus grosse affaire : les scrupules du pauvre curé Clément qui, poussé tantôt par sa conscience, tantôt par ses paroissiens, rétracte son serment civique puis y revient.

Le 23 avril 1791, le conseil de commune émet un vœu pour la conservation du canton à Chantilly, avoir tous les organes y annexés (enregistrement, juge de paix, huissiers, notaires, etc...) ; il confirme, le 18 septembre, le vœu de conserver à Chantilly le notaire Patin, qui y exerce depuis 14 ans, comme notaire de la justice du prince de Condé et qui devait voir sa charge éteinte avec la justice seigneuriale. Le 20 novembre 1791, nouvelles élections municipales. Sont nommés :

Maire : Pavie (Charles-Honoré) ; officiers : Demonceaux (Nicolas), Lamarre (Louis), Watel (François-Joseph fils), De Lamotte (Etienne), Bocquet (Claude) ; procureur : Caron (François) ; substitut : Bocquet (Claude) ; greffier : Gallé (Jean-François) ; notables : Dupré, Naze, Boudry, Wasselin père, Mondon, Barré, Boulangé, Du-bois, Carron, Lafuterie, Feuillette et Brice.

Le 30 novembre, les administrateurs du district de Senlis avisent la municipalité de Saint-Maximin que les cultivateurs de cette commune peuvent amener leurs grains au marché de Senlis sans crainte d'être molestés comme les vendeurs l'avaient été le 22 courant.

La garde nationale est brillante et forte : 18 gradés pour 18 hommes. On y relève, par ordre d'importance, les noms de Giroust, Fleury, Brisset, Duchâtel, Brice (Alexis), Boulangé, Prince, Gourlay, Dambreville, Feuillette, Brice (Marcel), Wasselin, Sannier, Dubois, Leclerc, Senneville, Dacheux, Lahais, Feuillette et Poirée.

Les 6, 7, 8 septembre 1792, Louis Seron, Pierre Landry, Charles-Philippe Caron, employés au service du prince de Condé, se trouvant sans ressources par suite du séquestre des biens du prince, demandent à être marchands de chevaux et fermiers. Les gardes des forêts du prince passent au service de la nation.

Le 11 novembre, nomination de Brice (Alexis) pour tenir les registres de naissances, mariages et décès ; inventaire « des registres paroissiaux dont le citoyen-curé a été dépositaire jusqu'à ce jour » ; le curé ne signe plus le registre de délibérations.

Les discussions territoriales continuent avec Giroust. De nouvelles élections municipales portent Pierre-Nicolas Watel au poste de maire. Le début de 1793 voit plusieurs volontaires se présenter pour servir la patrie : Pierre Boudry, Auguste Boquet, Charles Feuillette, Leufroy Leclerc, Jear Rouillier, Toussaint Naze, Gaspard Dupré, François Lobjois, Claude Dupré, Joseph Bouteiller, Laurent Mercier ; on accorde des allocations aux ascendants. Le vendredi 26 avril 1793, le conseil municipal de Saint-Maximin, appelé pour délibérer « sur la réformation du nom des communes qui en sont susceptibles, comme pouvant rappeler la royauté ou la féodalité » répond bravement, à l'assentiment de tous les habitants, que la commune « ne portait que le nom du Saint Patron de l'église de ladite communauté et que leur

vœu était ou'elle en porta le nom comme par le passé. Ce qui a été à l'instant applaudi de tous les citoyens ».

13 mai 1793, réquisition de chevaux et charrettes.

26 septembre 1793, nomination d'un comité de surveillance, toujours à peu près les mêmes citoyens, et le 29 départ pour le château-prison de Chantilly des premiers prisonniers : Landry (dénoncé par la Société Populaire de Vineuil qui le soupçonne d'aristocratie), Féron, Boyer et la femme Carron.

La 1^{re} décade de frimaire an II, le curé Clément abandonne toute fonction ecclésiastique et le maire Watel est destitué ; il ne se montre pas assez bon Sans-Culotte ; Jean Boulangé le remplace. On pille journallement la Ménagerie et le 22 nivose Saint-Maximin devient « Maximin-sur-Oise ». L'église est devenue le « Temple de la Raison ». Les gamins traînent dans la rue, il leur faut un instituteur.

La « Terreur » dure peu à « Maximin-sur-Oise » ; en ventose an III les courageuses femmes de Saint-Maximin obligent « le commissaire des communes du canton de Chantilly pour le salpêtre » à retirer son atelier établi dans l'église ; elles sonnent les cloches, réclament une messe. Le tableau des droits de l'homme est arraché ; le bonnet de la liberté et son oriflamme sont emportés par un inconnu. Et, le 27 ventose an IV, les citoyens de Saint-Maximin déclarent qu'ils font choix de l'église pour « l'enceinte et l'exercice de leur culte ». La tourmente s'apaise et là se termine le dernier registre conservé aux archives municipales.

Le dernier poète de cour :

Pierre LAUJON

Chantre de Chantilly

par Mademoiselle DUGAS

Il vécut probe et sans envie,
Content des Muses et du sort ;
Il fit chanter pendant sa vie,
Il fait pieurer après sa mort.

Ces vers improvisés sur la tombe de Laujon par un de ses confrères du Caveau, résument parfaitement l'existence de cet homme inoffensif, sans grand talent, sans grande personnalité, mais plein de gentillesse, agneau bëlant ses chansonnettes à la suite de n'importe quel berger, qu'il fut Condé ou Bonaparte, et dont le principal mérite à nos yeux fut d'avoir longtemps fait rire les échos et chanter les sources de Chantilly.

Né à Paris, le 13 janvier 1727, fils d'un procureur, élève du collège Louis-le-Grand, Pierre Laujon se lia dans ce collège avec un autre garçonnet dont le nom, plus tard, fit un peu plus de bruit que le sien dans l'Histoire : mais autant le jeune Turgot était sérieux, travailleur, autant le petit Laujon se montrait frivole, dissipé, baclant ses devoirs pour composer des chansons ou se plonger dans des lectures amusantes ; cependant, les deux enfants, étant d'une égale gentillesse de caractère, se lièrent d'amitié fidèle et plus tard le ministre n'oublia pas son camarade de jeunesse ; un autre étudiant, Parvy, fut également cher à Laujon ; poète comme lui, rivalisant avec lui dans les concours littéraires, il achevait avec son ami leur philosophie au collège du Plessis lorsqu'il marqua un point sur Laujon en composant un petit divertissement qui fut joué à la Comédie-Italienne ; Laujon ayant, quelques jours plus tard, obtenu ses entrées à l'Opéra, grâce à des chansonnettes, les deux compères entreprirent d'écrire en collaboration une parodie de « Thésée », opéra fort à la mode. En huit jours l'œuvre fut achevée ; la gentillesse de l'illustre Favard, qui voulut bien retoucher l'œuvre des jeunes auteurs, permit à « Thésée » d'avoir cinquantes-deux représentations de suite au Théâtre de la Foire en 1745 ; une seconde parodie, « les Fêtes de Thalie », jouée sur le Théâtre Italien, obtint un si vif succès qu'elle fut choisie pour être donnée au Théâtre de Fontainebleau, devant le dauphin, fils de Louis XV.

Parvy n'eut pas une longue carrière mondaine ; éloigné de Paris et du théâtre par son père, il prit l'habit religieux en province et ses amis n'entendirent plus jamais parler de lui.

Laujon continuait avec Favard une collaboration prometteuse lorsque le ménage Favard fut, comme on sait, appelé à diriger le théâtre aux armées... sous la haute direction de Maurice de Saxe. Ce départ fit grand plaisir à M. Laujon père qui ne voyait aucun avenir sérieux pour son héritier dans ces chansons et comédies ; mieux valait que le garçon fasse son Droit et suive la carrière du Barreau.

Il fallait obéir ; mais amoureux comme Chérubin ou Fortunio, mordu par le virus de la poésie, l'apprenti avocat continua en secret à travailler ses auteurs de théâtre et à rimailleur ; une parodie d'Armide, une gracieuse idylle, « Daphnis et Chloé », naquirent ainsi clandestinement. Sans grand talent littéraire, le jeune Laujon avait déjà un don qu'il ne fit qu'amplifier au cours de sa carrière : celui de la mise en scène ; mouvement très opérette à grand spectacle, grand luxe de décors, de figuration, effets de scène, il maniait ces divers jeux avec une dextérité qui le rendit bientôt célèbre dans les salons ; le Président Hénault, le duc d'Ayen, M^{me} de Villemur et, par cette dernière, M^{me} de Pompadour, entendirent parler du jeune écrivain, désirèrent l'entendre lire « Daphnis et Chloé ». Le dernier averti de la gloire naissante de son fils fut, bien entendu, M. le Procureur Lau-

Jon ; une fois de plus il grogna ; s'occuper de pareilles sottises au moment de passer la licence en Droit ! Le plus scandaleux fut que le médiocre étudiant l'obtint cette licence.

Il allait obtenir bien mieux et, cette fois, une carrière selon son cœur, M^{me} de Pompadour, charmée par « Daphnis et Chloé », vanta leurs mérites au comte de Clermont ; ce curieux cadet des Condé, abbé, franc-maçon, général, grand chasseur de gibier et d'actrices, malheureux dans toutes ses entreprises, naïf avec tout son dévergondage, et cœur d'or, moins coupable, avec ses faiblesses, que les mœurs de son temps qui avaient fait de lui, à huit ans, un abbé sans vocation et l'avaient comblé de bénéfices alors qu'il n'aimait que la musique, le théâtre et la chasse ; en somme, un inoffensif pantin, bien fait pour comprendre cet aimable pierrot lunaire qu'était Laujon. Le prince voulut voir et entendre le jeune poète, compatit à son sort et l'engagea comme secrétaire ; il fit mieux : il donna au père Laujon l'intendance générale de sa maison et maria la jeune et jolie sœur du poète à Dutouart, son chirurgien ordinaire.

Dès lors, notre rimailleur n'avait plus qu'à rêver et chanter ; un paradis. Le 28 septembre 1747, l'Académie Royale de Musique affichait : « Daphnis et Chloé », pastorale en 3 actes avec un prologue de M. Laujon, musique de M. Bolsmortier ; la distribution comprenait les meilleurs chanteurs et danseurs du moment, avec la Camargo dans les ballets. Mais Laujon ne travaillait pas seulement pour ce que l'on nommerait aujourd'hui les Théâtres d'Etat ; la société mondaine jouait alors la tragédie, la comédie, l'opéra, l'opéra-comique avec une ardeur qui eut pu faire croire que ces pauvres gens y gagnaient leur vie. Les Condés, M^{me} de Pompadour et ses familiers, avaient chacun leur théâtre privé où ils suelaient sang et eau à répéter des rôles, avec naturellement des susceptibilités d'acteurs professionnels ; c'est ainsi que M^{me} de Pompadour faisait enrager le malheureux Laujon en l'obligeant à lui tailler des rôles sur mesure, même s'il fallait pour cela remanier toute une pièce et la dénaturer ; personne n'osait alors siffler la belle favorite, mais on se vengeait en baillant sournoisement à l'audition de l'œuvre. La pastorale « Eglé » fut ainsi interprétée par M^{me} de Pompadour, la duchesse de Brancas et le duc d'Ayen, dans les salons de Versailles, ainsi que « La Toilette de Vénus », pièce à tiroirs composés de divertissements et d'actes sans liaisons entre eux ; Eglé, les Amusements du soir, Léandre et Héro. Le succès de ces œuvres de circonstances fut tel que le comte de Clermont nomma son secrétaire particulier secrétaire de ses Commandements, puis secrétaire-général du gouvernement de Champagne et de Brie que le roi venait de lui accorder ; l'habitude de récompenser ses amis par des postes lucratifs n'est pas de date récente.

Un autre opéra de Laujon, « Sylvie », fut également représenté en 1749 et 1750 sur le théâtre des Petits appartements de Versailles, puis aux théâtres de Fontainebleau et de Paris (Opéra) avec une musique de Berton et Trial ; bien que Grimm et Collé aient férocement « éreinté » Sylvie, assez pâle arrangement de l'Aminte du Tasse, l'œuvre eut du succès, peut-être grâce à ses interprètes, mais aussi grâce à ce sens inné du théâtre que nous avons déjà signalé chez Laujon ; ce fut lui, en effet, qui, le premier avant Gluck, eut l'idée de faire agir les chœurs de l'Opéra qui jusqu'alors, masqués, restaient parfaitement immobiles pendant toute l'action, les hommes les bras croisés, les femmes jouant de l'éventail : « Les amener à faire les gestes qu'exigeait la scène, obtenir d'eux de prendre part à l'action, fut l'objet le plus difficile, mais j'en vins à bout. Les chœurs qui n'avaient été jusque-là que des automates ne se regardèrent plus que comme des acteurs ; les danseurs donnèrent à leurs situations différentes l'expression que les masques ne leur permettaient pas d'indiquer et l'effet en fut si prompt qu'un pas de deux dansé par MM. Allard et Dauberval, d'après l'impression qu'ils firent, fut gravé ». Homme de théâtre, voilà ce que Laujon dut être avant tout ; ses contemporains nous vantent ses mérites de comédien, l'étendue de plus variés ; valets, marquis ridicules, abbés, rôles de charge et même... son « registre expressif » qui lui permet de jouer les personnages les Isabelle dans les parades ; car il écrivit des parades qui d'ailleurs ne nous sont pas parvenues ; peut-être ne faut-il pas le regretter ; Laujon auteur de parade et chansonnier n'eut pas des gages de la plus haute délicatesse et certaines de ses œuvres de ce genre mériteraient la mention « interdit aux moins de 16 ans » ; le comte de Clermont et sa petite cour ne craignaient pas la grosse plaisanterie.

La vie n'était cependant pas une fête perpétuelle dans l'entourage du prince-abbé ; parfois l'abbé devenait général et s'en allait cueillir

des lauriers que Laujon s'efforçait de transformer en guirlandes de roses ; il arriva même un moment où le poète accompagna son maître sur le champ de bataille, lorsqu'en 1758 le comte de Clermont succéda, pour son malheur, au duc de Richelieu dans la campagne de Hanovre ; on a beaucoup médité du comte de Clermont après cette malheureuse campagne ; c'est oublier qu'il reprenait le commandement d'une armée complètement désorganisée, minée par la maladie, l'indiscipline, au point qu'en arrivant sur le front le prince envisagea sérieusement de donner sa démission ; peut-être eut-ce été préférable pour sa réputation. Il paya pour Richelieu et fut considéré comme un incapable, alors que seul un génie militaire comme son ancêtre le Grand Condé eut été capable de rétablir une situation aussi compromise. Pour cette brillante campagne, le fidèle Laujon avait été nommé commissaire des guerres ; peut-être son maître préférait-il ne pas le laisser en arrière. La chronique scandaleuse attribuait à M^{lle} le Duc, de l'Opéra, amie du comte de Clermont, une faiblesse pour le poète, faiblesse sans doute causée par la trop grande douceur du parc de Berny, résidence du prince.

Si la campagne de Hanovre mit fin à la carrière militaire du comte de Clermont, elle ne fut que le début de celle de Laujon : une lettre écrite par ce dernier longtemps après nous apprend en effet qu'il servit en qualité de commissaire des guerres non seulement sous les ordres de son maître, mais sous ceux du Maréchal de Contades : « tant à la bataille de Crevelt qu'à toutes les reconnaissances que ces généraux ont faites sous le feu de l'ennemi, je ne les ai pas quittés d'un moment ; après la campagne, j'ai été employé dans les généralités de Châlons et de Paris jusqu'à la fin de l'année 1776 que j'eus le malheur d'être englobé dans la réforme » ; en 1788, ayant 30 ans révolus de service il demanda la Croix de Saint-Louis, quelque temps avant son départ pour le camp de Saint-Omer ; les temps devenaient mauvais ; le prince de Condé ne put donner satisfaction à son dévoué serviteur bien que Laujon fut « doyen de tous les secrétaires généraux de gouvernements et de tous les secrétaires des commandements des princes et offrit l'exemple si rare d'en avoir suivi quatre tant aux armées qu'aux sièges et même dans les camps de paix ».

Cependant, la campagne de Hanovre terminée, le poète reprit son luth ou plutôt son chalumeau ; il devait en effet confectionner à la chaîne parade, chansons et divertissements pour une large clientèle allant de la famille royale à de simples particuliers, parmi lesquels figure son ami Parmentier, « l'inventeur de la pomme de terre », des élégantes en quête d'un chien perdu ou même des directrices de pension ; disons tout de suite que le chef-d'œuvre de Laujon dans ce genre scolaire ferait dresser les cheveux à de modernes « parents d'élèves » ; « Colin et Colette ou la Journée Champêtre » est une délicieuse bluette qui tout en faisant trembler pour la suite parvient jusqu'au dernier couplet sans avoir rien fait que suggérer, mais elle suggère beaucoup.

En 1760, mettant le comble à ses bienfaits, le comte de Clermont maria son secrétaire des commandements ; M^{me} Laujon semble avoir rendu notre poète très heureux et lui donna au moins deux fils et une fille. Sans soucis financiers, ronronnant de bonheur familial, notre poète continuait paisiblement sa carrière théâtrale ; Armide en 1762 au Théâtre Italien. « Ismène et Isménias » à Choisy devant le roi et la reine en 1763, « Les rencontres heureuses ou les Audiences de Thalie », en 1765, par la troupe de M^{me} de Staremborg, représentations suivies de plusieurs reprises, avec des succès d'estime et des demi-échecs dont notre poète, optimiste et insouciant, est le dernier à se rendre compte.

C'est en août 1763 que les bosquets de Chantilly résonnèrent pour la première fois des pipeaux et des ramages de celui qui, pendant vingt-six ans, devait les peupler de nymphes, de fées, d'aegyptiens et d'enchanteurs ; il s'agissait à la fois de présenter au prince de Condé une nouvelle troupe de musiciens et d'inaugurer l'Ile d'Amour, jusqu'alors désignée sous le nom d'Ile des Bois Verts ; Laujon a pris soin de noter non seulement ses chansons mais aussi le canevas de la fête de nuit qu'il orchestra ; délicieux embarquement pour Cythère où toute la poésie et la délicatesse d'une époque révolue se jouent sur les eaux

illuminées de lanternes vénitiennes ; reviennent-ils parfois ces fantômes qui furent légers mais si aimables ?

« Si Vénus fut fille de l'onde
Sans doute en cet asile elle reçut le jour.
En doutez-vous ? Nommez un plus riant séjour
Où placer le berceau de la reine du monde ?
Je dis plus : à son fils elle y donna naissance
Et tous deux par reconnaissance
Nommèrent ces Bois Verts du nom d'Ile d'Amour. »

Quand le comte de Clermont meurt, à Paris, le 16 juin 1771, le prince de Condé recueille Laujon et le nomme secrétaire des commandements du duc de Bourbon ; désormais le poète sera chargé de toutes les fêtes de Chantilly ; dans ce vaste domaine il peut déployer à loisir son talent de metteur en scène et d'improvisateur ; talent qui est bien un peu son ennemi ; accoutumés à la facilité d'invention de leur amuseur, les princes, bons maîtres mais exigeants, le poussent sans cesse à écrire, au détriment de son perfectionnement ; il doit chanter jour et nuit comme les jets d'eau du parc et parfois, en riant, il proteste contre les inlassables commandes de ces mécènes gentiment impitoyables.

C'est le 2 juin 1771, avant même la mort de son premier maître, le comte de Clermont, que Laujon organise sa première grande fête à Chantilly pour accueillir la jeune duchesse de Bourbon :

V'là deux pères pour Chantilly
Vraiment ma commère, oui,
Il ne nous manquait qu'un'mère
Et vraiment oui, oui, ma commère,
La v'là donc à Chantilly !
Vraiment, ma commère, oui,
Et pour plus d'un jour, j'espère...

En de joyeux couplets, les vœux de la population s'expriment naïvement :

Sa taille est ben fine aussi,
Vraiment, ma commère, oui,
Mais ça n'dur'ra pas, j'espère.

Le chef-d'œuvre de Laujon fut-il inspiré par l'idylle princière ? Le mariage de Henri de Bourbon et de Bathilde de Bourbon avait été célébré le 24 avril 1770 ; le 18 avril 1771, les Comédiens Italiens représentaient pour la première fois « l'Amoureux de 15 ans ou la double fête », comédie en 3 actes et en prose mêlée d'ariettes, livret de Laujon, musique de Martini (celui-ci était attaché au prince de Condé en qualité de directeur de sa musique ; il passa ensuite, au même titre, dans la maison du comte d'Artois), la comédie de Laujon est charmante ; on croit entendre déjà les personnages des Comédies et Proverbes de Musset parler d'amour dans un parc d'Ile-de-France ; comme Fortunio, Lindor aime désespérément une belle qu'il n'ose nommer et comme la Camille d'On ne badine pas avec l'Amour, Hélène parle souvent en rêvant mariage ; mais tout en grondant, les pères sont perspicaces et indulgents et les deux amoureux seront unis malgré les quelques années de trop qui empêchaient Hélène de révéler son pendant pour le précoce Lindor ; dans les rêves c'est charmant ; en réalité, le duc et la duchesse de Bourbon, Lindor et Hélène de chair et de sang, ne tardèrent pas à faire mauvais ménage ; du moins la naissance de leur fils unique, l'infortuné duc d'Enghien, donna-t-elle à Laujon l'occasion d'une ravissante mascarade qui se déroula depuis le château jusqu'à la maison de Sylvie. Après un Te Deum et les vêpres (on était frivole mais croyant chez les Condés), comédie, illumination, concert, défilés de fées, d'enchanteurs, de turcs, de génies, de géants, de nains parmi lesquels les princes du sang se mêlaient aux musiciens ; il faut lire dans le journal de Toudouze et dans les œuvres complètes de Laujon la description de ce « pageant » incroyable, vrai songe d'une nuit d'été, ou plutôt d'automne ; automne de 1772, automne de l'Ancien Régime, où les beaux jours et la douceur de vivre commencent une agonie exquise ; après le souper et des danses au pavillon de Sylvie, nous dit Toudouze, « se termina la fête à cause d'un orage affreux de tonnerre et pluie ».

Oui, la fête se terminait par un orage qui déjà grondait au loin. Laujon chantait toujours, cependant ; il chante pour recevoir la charmante princesse Louise dans les jardins innocents du Hameau ; fête de jeune fille, fraîche et champêtre ; il chante pour accueillir le comte et la comtesse du Nord, c'est-à-dire les futurs souverains de toutes les Russies ; et il bredouille de joie quand le Tsarevitch Paul lui adresse quelques compliments.

Parallèlement à sa carrière d'ordonnateur des plaisirs chez les Condés, Laujon poursuit la carrière d'auteur dramatique ; il produit beaucoup ; après « l'Amoureux de 15 ans », il donne au Théâtre-Italien « Le Fermier Sourd » ou « Les Méfiances » (1772) Matroco, 1773, le Poème supposé, 1782, la Nouvelle Ecole des Mères, l'Ecole de l'Amitié, Eaphus et Memphis, Léonore Petrocori, ou « Les Trois Bergers », l'Education de l'Amour. Au Théâtre-Français : L'Inconséquent, ou « Les Soubrettes », 1777 ; d'autres œuvres attendront plus encore pour être offertes au grand public ; le Couvent n'est joué qu'en 1790 au Théâtre-Français ; « Le Juif Bienfaisant » au théâtre de Rouen seulement en 1806 ; la plupart de ces opéras-comiques ou comédies offrent peu d'intérêt ; ils permettent surtout à la princière cliente de Laujon de représenter de l'inédit, car toute cette œuvre est jouée par la Cour, bien avant d'être livrée à la Ville ; Matroco, drame burlesque en 4 actes et en vers, mêlé d'ariettes et de vaudevilles, musique de Grétry, est représenté à Fontainebleau sur le théâtre de la Cour par les comédiens italiens ordinaires du roi en 1777 ; « le Couvent », joué seulement à l'aube de la Révolution fut représenté pour la première fois à la Cour pour fêter la convalescence de M^{me} Elisabeth, après qu'elle eut subi l'épreuve de l'inoculation ; l'originalité de cette charmante comédie pour jeunes filles consiste en ce qu'elle ne comporte que des interprètes féminins ; « Le Couvent » pourrait fort bien être joué sur une de nos scènes modernes ; c'est l'éternelle opposition de caractères de la petite peste enfant gâtée et de la jeune fille courageuse qui se sacrifie bravement aux intérêts de sa famille ; naturellement, la vertu triomphe, la gentille M^{me} Saint-Ange épouse le jeune homme qu'elle aime et auquel elle allait renoncer ; l'insupportable M^{me} de Fierville rate le beau mariage dont elle se promettait mille joies, non sentimentales mais somptuaires ; adieu bals, théâtre, diamants, il faudra attendre une autre victime attirée par la dot roturière mais tentante de M^{me} de Fierville.

Laujon avait le plus aimable des caractères ; il ne montra aucune jalousie quand un autre poète commença de battre des ailes dans la maison de Condé : Grouvelle, secrétaire du prince ; celui-ci demandait à Laujon comment il trouvait un petit acte sorti de la plume de Grouvelle :

« Mgr, répondit le brave homme, je n'en ai jamais fait d'aussi bon. »

Ce qui ne donne pas nécessairement un brevet de génie à Grouvelle mais prouve que Laujon était doué d'un cœur d'or ; peu de poètes jugeraient de même l'œuvre d'un nouveau concurrent.

Hélas, Grouvelle, c'était le fourrier d'un nouveau monde ; quand sonne le glas de la Monarchie, Laujon a plus de soixante ans ; l'âge de l'aventure est passé pour lui ; il reste à Paris quand ses maîtres émigrent ; sa famille le retient et il a une foule de soucis ; un poète, un chansonnier songe-t-il jamais à thésoriser ? Laujon a vécu au jour le jour et voilà que toutes ses ressources lui échappent, tout, même cette croix de Saint-Louis qu'il attendait avec une telle impatience ; comme un enfant qui, au milieu d'un tremblement de terre réclamerait sa tartine de confiture, Laujon réclame désespérément sa Croix au Prince déjà bien lointain ; refusera-t-on cette satisfaction à « un père de famille qui chargé d'enfants et de petits-enfants joint à tout ce qu'on peut éprouver de plus affligeant du côté du peu de fortune que 45 ans de la carrière la plus laborieuse lui avaient acquise, la douleur d'être séparé pour la première fois de ses princes depuis 42 années qu'il compte de service dans leur maison, la perte d'un état assuré depuis 6 ans à son fils aîné, la même crainte sur le sort de son fils cadet et de son gendre ».

Hélas, le roi dont le poète implore l'intervention a bien d'autres sujets d'ennuis que ceux du bon Laujon.

Et les jours sombres s'installent : on signifie au secrétaire-amuseur du prince de Condé l'ordre de sortir du Palais-Bourbon, confisqué par l'Etat ; il perd traitement et pension ; véritable créve-cœur, il doit vendre sa bibliothèque ; toutefois, tombé d'une sorte

d'opulence dans un état voisin de la misère, le vieux sansonnet chante encore, au point d'exaspérer sa compagne, moins optimiste :

« Comment, Monsieur, s'écrie-t-elle ! Quand vous nous voyez dans la douleur, dans les pleurs et dans les alarmes, quand vous avez perdu fortune, plaisirs, honneurs, vous vous amusez à faire des chansons ? »

La cage familiale devenant intenable, c'est maintenant dans la rue, en faisant sa promenade hygiénique, que le vieux poète compose ses éternelles chansons ; devenu l'ancêtre des héros de « la Vie de Bohème » notre bonhomme vend un jour ses livres pour les racheter le lendemain, parfois plus cher qu'il ne les a vendus, quand il a touché un peu d'argent ; une petite rente fait heureusement subsister sa famille ; protection de quelque ancien confrère plus heureux ou plus opportuniste que lui ! Peut-être Grouvelle qui nage comme un poisson en pleine eau trouble ?

Une suprême ambition tourmente encore Laujon ; un rêve qu'il a caressé toute sa vie depuis ses premiers balbutiements en poésie : devenir membre de l'Institut ; bien souvent ses confrères, Grimm, Collé, avaient raillé cette prétention, mais Collé était mort, Grimm avait fui devant cette Révolution qu'il avait si bien préparée, et Laujon continuait à s'avancer bravement dans l'existence, comme ces ânon persévérants qui marchent derrière une carotte suspendue au fouet ; la carotte, c'était le fauteuil académique, toujours poursuivi jamais atteint ; Laujon en oubliait de mourir ; même il en oubliait tout son passé ; lui, le protégé des Condés, faisait le beau devant Bonaparte et lorsqu'enfin, le mardi 24 novembre 1807, il fut reçu à l'Académie où il succédait à Portalis, il prononça un éloge de l'assassin du duc d'Enghien comme jamais tyran de Rome n'en entendit de pareil des plus plats rhéteurs ; lorsqu'il fut conduit aux Tuileries pour être présenté, le nouvel académicien fut tellement ému par l'arrivée de l'empereur que, celui-ci lui ayant adressé quelques questions sur ses ouvrages, il oublia, dit-on, jusqu'à son nom ; pourquoi pas ? Il avait bien oublié l'horrible mort de ce petit prince auquel, par la voix des fées et des enchanteurs, il promettait jadis toutes les prospérités et toutes les gloires !

Désormais, Laujon n'avait plus rien à désirer ; il s'éteignit doucement, à l'âge de 84 ans, le 14 juillet 1811 ; trois ans trop tôt pour avoir le bonheur de chanter le retour des Bourbons, quatre ans trop tard pour sa réputation de fidèle serviteur ; mais demande-t-on de la constance aux oiseaux ? Bon pour les cygnes comme André Chénier de préférer la mort à la mise en cage ; les poètes de Cour chantent pour le maître du jour, quel qu'il soit ; il chanta jusqu'au terme de sa vie, puisqu'en 1811, l'année de sa mort, il publia le recueil de ses œuvres en quatre volumes, contenant un choix de celles de ses pièces qui furent représentées, quelques-unes de celles qui ne l'ont pas été, des fêtes, des lanternes magiques, des proverbes, enfin tout le bagage d'un poète nonagénaire qui avait toujours rimé et chanté pour le plaisir des autres et pour le sien.

Dans les bosquets de Chantilly, dès que se glisse un rayon de soleil, jaillissent des chants d'oiseaux : fauvettes sautillantes, canards sentencieux, pinsons, moineaux et sansonnets, pies ricanantes, s'en donnent à cœur joie ; n'en doutez pas, ce sont les hôtes de jadis, belles dames et gracieux gentilshommes, philosophes emphatiques et poètes, continuant à jamais leur songe d'une nuit d'été ; sur la plus haute branche gazouille Laujon :

- « Au son de nos chalumeaux
- « Rions, chantons sous ces ormeaux.
- « Vole, Amour, vole en ces lieux,
- « Règne en nos jeux. »

SEANCE DU 10 MARS 1957

Lucien BONAPARTE A CHAMANT

par M. le Docteur DAUTHEUIL

C'est au mois d'août 1799 que Lucien Bonaparte acquiert de son beau-frère, le général Leclerc, la terre du Plessis-Chamant, non loin de Senlis, avec un vieux manoir qui a appartenu jadis à Saint-Simon et où il fera procéder à d'importants travaux. La famille Bonaparte s'installe dans la région et s'y plaît. En janvier 1800, à Mortefontaine, une réunion a lieu chez Joseph, pour le mariage de sa sœur Caroline avec Murat. On mène grand train. Cependant, la femme de Lucien, Christine Boyer, créature douce et fragile, presque toujours malade, ne quitte guère le Plessis ; c'est là qu'elle mourra le 14 mai 1800, grosse d'un quatrième enfant ; M^{me} Letizia et Laurette Permon étaient seules au chevet de la jeune femme quand elle rendit son dernier soupir, souriante et résignée. Lucien, accouru de Neuilly, où il se trouvait ce jour-là, en conçut une douleur extrême ; il fait inhumer dans le parc du château celle qui avait été la douce compagne de ses débuts difficiles ; il rédige lui-même l'épithaphe : « Amante, épouse et mère sans reproche ». Elisa prit soin des deux petites filles privées de leur mère : Charlotte (4 ans) et Egypta (moins de 2 ans) ; M^{me} Letizia vient s'installer au Plessis pour apporter à son fils préféré le réconfort de sa pitié maternelle. Pendant un mois, Lucien ne remit plus les pieds dans son ministère ; il ne quittait pas ces lieux choisis et aménagés par Christine elle-même ; le premier consul dut l'inviter sévèrement à retourner aux affaires.

Tout en pleurant, agitant et dirigeant le ministère de l'intérieur il ne cessait pas de fleurir la tombe de sa défunte et d'embellir le château où lui-même devait continuer à vivre. En 1801, vers janvier, il se retira sous la tente au Plessis où bientôt Joseph vint de Mortefontaine, avec Talleyrand, le retrouver en médiateur ; à la fin de cette même année, après son ambassade à Madrid, il couchait au Plessis le 21 novembre. Peu de temps après, la marquise de Santa-Cruz, sa maîtresse espagnole, venait le rejoindre et, pour la divertir, il donnait des fêtes au Plessis où se tenait une sorte de cour, réplique bruyante et parfois trop joyeuse aux soirées sévères des Tuileries ou de la Malmaison.

Pendant que se poursuit à Paris l'aménagement de son hôtel de la rue Saint-Dominique, Lucien mène au Plessis un train magnifique, qui contraste avec celui de son frère, le premier consul, dont il se moque volontiers.

Son architecte Poyet a transformé la vieille demeure champêtre, dont la construction remonte à Louis XIII ; on y admire une salle de théâtre, dont Calais et Fragonard fils ont décoré les murs et la scène, les appartements de réception sont ornés de frises dans le goût étrusque que Lucien affectionne, et les meubles, étrusques eux aussi, ont été copiés sur des planches de Pironese. Un jardin anglais et des bancs de gazon et de fleurs rares encadrent le mausolée de Christine, qu'entoure une haute grille noire et or. Dans ce cadre précieux, Lucien reçoit les artistes, les littérateurs, les savants dont il s'est fait une sorte de cour. Elisa l'aide avec le concours assez discret de la Santa-Cruz ; elle continue aussi à veiller sur les deux fillettes de Lucien, confiées à M^{me} Campan. On s'amuse beaucoup au Plessis ; jusqu'à 40 invités jouent aux barres, au cheval fondu ou représentent des tragédies... réplique aux représentations de comédies de Malmaison ; les Bonaparte excellent dans ces deux genres de représentations, mais la troupe du Plessis est plus sérieuse car le fameux Dugazon la

conduit en personne ; Talma, Lafond, le vieux Larive assistent souvent à ces spectacles dans une salle qui peut contenir près de 300 auditeurs. Quant aux petits jeux, on y rivalise d'imagination ; on glisse un regard dans les draps de Fontanes, pendant qu'il s'absorbe, à la bibliothèque, dans son poème sur Pélidas. On met des pétales dans les poches et la perruque du poète, qui en est tout tremblant.

Un soir, l'on vit paraître dans « Alzire » une interprète nouvelle qui fut très admirée : taille parfaite, grands yeux sombres, visage un peu rond plus belle que jolte, blancheur éblouissante, c'était M^{me} Jouberton, dont on murmurait qu'elle était depuis quelques jours la favorite du maître de maison ; c'est en effet vers la fin de juin 1802 que Lucien, en villégiature à Méréville, chez son ami M. de Laborde, avait commencé à s'éprendre de cette jeune femme ; la Santa-Cruz se sentait déjà délaissée et s'appretait à rejoindre Madrid ; Elisa s'éloignait peu à peu du Plessis qu'elle devait quitter en septembre pour s'installer à Paris.

Le 25 avril, Lucien demandait au curé de Chamant, qui se trouvait par un heureux hasard être en même temps le Maire de cette commune, de célébrer son mariage avec M^{me} V^{ve} Jouberton ; le prudent magistrat argua de l'impossibilité légale ; pourtant, les événements pressaient : le 24 mai, à dix heures du soir, Alexandrine Jouberton donnait, à Paris, le jour à un fils qui fut déclaré, le lendemain, à la municipalité du X^e à Paris, sous les noms de Jules Laurent Lucien, qui se transformèrent par la suite en ceux de Charles Laurent.

En octobre 1803, Lucien, persévérant dans sa volonté de régulariser la situation, fait prévenir le sieur du Quesnoy, maire du X^e, d'avoir à se transporter à son hôtel, sur les 8 heures du soir, avec le registre des mariages. Dans l'après-midi, un ordre de police enjoint au magistrat municipal de ne prononcer aucun mariage qui, en conformité avec la loi, n'ait été affiché huit jours à l'avance. Lucien, furieux, fait retenir aussitôt 100 chevaux de poste, emmène dès le lendemain tout son monde au Plessis et là, à minuit, le 26 octobre, il épouse par devant Bloquet, adjoint de Chamant (car le curé-maire, toujours prudent, a encore reculé devant ses responsabilités) celle qui est déjà son épouse devant Dieu. Les deux bans successifs ont été fictivement publiés. Les témoins sont des gens obscurs : Noiret, sous-inspecteur des forêts à Senlis, Lambue, propriétaire agriculteur au Plessis... Le consul passe sa mauvaise humeur sur le curé-maire de Chamant qu'il fait amener devant lui en chaise de poste par deux gendarmes. Il le tance et le menace de prison. Le pauvre homme, ayant pu justifier qu'il n'a fait office en l'occurrence ni de curé ni de maire, désarme la vindicte qui l'attendait et rentre tout tremblant à son presbytère. Le mariage religieux avait été célébré à Paris en même temps que le baptême du petit Jules, le 25 mai, par le prêtre François Perrier (à ne pas confondre avec l'acteur).

On sait que le second mariage de Lucien le brouilla avec son impérial et impérieux aîné ; l'année suivante, Lucien et Alexandrine quittaient la France pour l'Italie et abandonnaient le Plessis-Chamant au léger et triste fantôme de Christine, belle-au-jardin dormant que l'Ange du Jugement viendrait seul réveiller.

Avril, Mai, Juin 1957

Le Guetteur du Beauvaisis

par M. le Docteur DAUTHEUIL

C'était vraiment une bonne idée que celle du libraire Pineau, établi à Beauvais, 8, rue Neuve--St-Sauveur, qui, vers 1864, imagina de créer cette petite revue régionale « de Sciences, de Littérature et de Bibliographie, pour la Picardie et le Nord de l'Île-de-France ». Nous disons « vers 1864 », car il est très difficile de savoir à quelle date exacte ont paru les divers numéros du « Guetteur du Beauvaisis » ; quelques-uns, de nombreux, mais pas tous, ont dans les dernières pages, une chronique qui les date très approximativement en se référant au contexte.

Soit question de finances, soit mécontentement avec les imprimeurs de Beauvais, Pineau fit imprimer sa petite revue chez Rousseau-Leroy, à Arras, d'abord rue St-Maurice, n° 126, puis rue des Onze-Mille-Vierges ; à moins que ce ne soit la même rue qui ait changé de nom. Le titre : « Le Guetteur du Beauvaisis », petite revue d'histoire, de sciences, de littérature et de bibliographie pour la Picardie et le nord de l'Île-de-France, à Beauvais, chez Victor Pineau, porte première et deuxième années, mais il ne fut imprimé qu'avec le premier numéro de la troisième année, pour être placé en tête des deux premières années à la reliure.

Imprimé fin avril ou mai 1866, il devait se rapporter aux années 1864 et 1865 ; les années de la revue ne durent pas coïncider exactement avec les années légales ; c'est aussi vers 1866 que fut imprimée la table des matières des deux premières années, faites pour être mise en tête de ces deux années après le titre ; la table des noms de lieux du bulletin bibliographique parut à la fin de la deuxième année, sa pagination fit double emploi avec la pagination du dernier bulletin bibliographique de cette année.

Sur la couverture des numéros figurait la jolie marque de librairie de Victor Pineau : un petit bois rectangulaire où l'on peut voir un arbre autour duquel s'enroule une vigne. A une branche est attaché un écusson aux initiales de libraire V.P. et une devise également à ses initiales : « Viribus Parendis », « à la Restauration des Forces ». Un jeune homme debout qui tient un écu aux armes de Beauvais restaure ses forces physiques en buvant le jus de la vigne : « Un coup de Pineau » ; Un vieil homme, assis, restaure ses forces intellectuelles en lisant un livre.

La couverture de la première publication porte 1864, numéro 1, sans date de mois ; le verso de cette couverture porte le sommaire des articles parus dans ce numéro et les conditions d'abonnement : 5 fr. par an ; les abonnements partent du 1^{er} janvier ; le « Guetteur » paraît tous les mois, en principe le 1^{er} : Pineau annoncera tous les ouvrages dont un exemplaire sera déposé au bureau. Un compte rendu plus détaillé sera consacré aux livres ou brochures dont on remettra deux exemplaires ; il y eut évidemment un peu de flottement ensuite dans la mise en exécution de ce beau programme ; tel que, le « Guetteur » nous apporte d'intéressants et amusants renseignements sur la vie sociale et intellectuelle de notre région à cette époque.

Dans le premier numéro de sa revue, Pineau publie un article d'Alexandre Sorel, un autre de Desjardins « L'entrée de Henri II à Beauvais », et annonce la découverte de l'allée couverte de Chamant, dans le parc de M. Delavaux, dont ont parlé longuement nos « Mémoires du Comité Archéologique de Senlis », en 1863 et 1864 ; le « Guetteur » annonce en outre la découverte d'une statue

en culvres dans la forêt d'Ialatte, avec des débris romains et des médailles antiques à Fleurines ; 6 pages de bulletin bibliographique où l'on trouve quelques numéros intéressants Senlis, Chantilly et la région, complètent ce numéro.

Le numéro 2 ne porte, lui aussi, ni numération, ni date ; il parle des industries de l'ivoire, de l'os et de la nacre qui intéressent la région de Méru ; puis de la Picardie et de la noblesse beauvaisienne ; seule la chronique d'actualité parle des environs de Senlis, d'abord du château de Soupiseau, près de Verberie, et surtout de la succession du dernier marquis de Villette, qu'à propos de la donation du cœur de Voltaire, un journal de Paris de 1864, fait revivre quatre ans après sa mort. Quatre pages de bulletin bibliographique complètent ce numéro où l'on trouve de bons livres rares de Senlisisiens ou sur Senlis.

La troisième publication, comme les deux premiers numéros du « Guetteur », ne porte ni date ni numéro, mais la couverture doit porter le numéro 3 ; elle continue « La Noblesse Beauvaisienne » ; seule la chronique des actualités, après Beauvais et Amiens, nous parle du Mémoire sur l'origine de la ville et du nom de Senlis, de Calx-de-St-Aymour ; c'est le premier article paru dans les mémoires du Comité Archéologique de Senlis en 1863. Toujours quatre pages de bulletin bibliographique complètent ce numéro ; on y trouve quelques bons livres intéressants Senlis.

La quatrième publication, toujours sans date ni numéro, continue « l'état de la Noblesse Beauvaisienne en 1789 », puis comporte une notice des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure et lithographie exposés au Salon de 1864 par les artistes de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, où nous trouvons naturellement des artistes de Senlis et de son arrondissement : Gullemer (Ernest), né à Senlis ; Lemmens (Emile), de Senlis ; Lucas (Hippolyte), de Versigny ; Beldame (Jules), Senlis ; Dumax (Ernest-Joachim) : Vue prise à Mortefontaine ; Borrel (Valentin-Maurice), né à Montataire (sculpture) ; Moigniez (Jules), né à Senlis ; Lejeune (Amédée-Alphonse), né à Nanteuil-le-Haudoin (architecture) et des sujets de travaux pris dans le même arrondissement : Peinture : « Le pont de Vineuil à Chantilly », par Aguths (J.-G.) ; « Souvenir d'Ermenonville », par Plestow (Charles, J.-B.) ; « Chemin creux à Mello », par Thomas (Adolphe J.-L.).

La chronique d'actualité nous donne un article nécrologique sur Dinaux, mort à Montataire, à l'âge de 69 ans (le 23 mai 1864) ; il y était retiré depuis quelque temps dans une jolie maison de campagne.

La cinquième publication, porte cette fois un numéro au bas de la première page ; quelques extraits du bulletin du Comité Archéologique de Senlis, de 1864 : « Continuation et fin de l'état de la noblesse beauvaisienne » ; « Relation prix général de l'arquebuse rendu à Compiègne le 14 septembre 1729 » (bouquet provincial d'alors) ; dans la chronique d'actualité, création d'une galerie d'illustrations locales au Comité Archéologique de Senlis (mai 1864).

La sixième publication dont le verso de la première page présente un sommaire des cinq premiers numéros, annonce la « carte et géographie de l'Oise » par Lhuillier ; la « relation de l'Arquebuse au prix général de Compiègne en 1729 », nous présente les Besaciers de Senlis et leur modeste habit ; cette étude sera continuée dans la septième publication ; parmi nos compatriotes elle note les « Soupiers » de Pont-Ste-Maxence. Quelques notes sur les Silvanectes, dans un rapport sur la géographie de l'Oise, de l'abbé Deladrene et, dans la chronique, les dons faits par le duc d'Aumale et M. Caix de St-Aymour à notre Comité Archéologique de Senlis ; ce numéro parut après le 23 septembre 1864, au lieu du 1^{er} juillet de la même année.

La huitième publication décrit les Silvanectes et Augustomagus, leur capitale, le pagus Cambiacensis ou Chamblinois, le pagus silvanectensis ou Senlissols, le pagus vadensis, ou Valois, le pagus Melelanus ou Mulcien, le pagus Urclisus ou Orçois, le pagus suessionicus ou Soissonnais, qui composent notre arrondissement de Senlis. Puis l'abbé Deladrene nous conduit dans les voies romaines décrites par l'abbé Caudel et qui intéressent Senlis comme bien d'autres points de l'Oise.

Le palmarès du prix de l'Arquebuse de 1729, mentionne les compagnies de Crépy et Pont-Ste-Maxence parmi les lauréats, mais notre pauvre Senlis n'est même pas cité ; nous ne devions pas avoir de fameux tireurs.

Deuxième année du « Guetteur ».

Nous ne savons pas à quelle date exacte a paru le premier numéro de la seconde année. Il a dû se passer un certain temps : c'est certainement avant le 1^{er} août 1865, mais il est sûr que Victor Pineau qui mourra dans 20 mois, avait des difficultés pour faire paraître sa publication ; Est-ce son état physique ? Était-il malade ? Ou bien était-ce les difficultés de sa profession ? Il sent qu'il peut continuer son petit journal, mais il préfère rendre chaque numéro plus copieux et ne paraître que tous les deux mois ; Aussi chaque exemplaire porte deux numéros ; La première publication comporte donc 32 pages de texte et 4 pages de bulletin bibliographique. S'il n'y a rien dans le texte sur l'arrondissement de Senlis, dans la bibliographie, il y a quelques notes sur Senlis, imprimées ou manuscrites, dont un discours de Mgr de Roquelaure à l'occasion d'une prise de voile aux Carmélites de St-Denis et un gros dossier sur les Cornoailles, acheté par M. de Caix de St-Aymour et donné par lui au Comité Archéologique de Senlis.

La deuxième publication publie sur Senlis une amusante histoire : « La Conspiration de l'homme vêtu d'une casaque noire », et annonce dans la bibliographie une brochure sur l'Abbaye de la Victoire ; le dernier feuillet de couverture annonce les Mémoires du Comité Archéologique de Senlis et quelques autres brochures sur l'Oise : Jeanne d'Arc et Guillaume de Flavy ; Les Commentaires de César et les Bellovaques ; Souvenirs de Beauvais.

Dans la troisième publication, nous trouvons, pages 65 et 66, une sentence d'excommunication pour l'attaque de St-Leu « des Cherens » On voit que la Picardie descendait jusqu'à Beaumont, puisqu'on « chuintait le Descherens ».

Séance du 13 Octobre 1957

HOMMAGES

à la mémoire

du Docteur René BÉNARD

Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie
de Senlis

Allocution du Docteur DAUTHEUIL

Vous avez appris par les journaux ou par vos amis la pénible nouvelle qui m'oblige à prendre sa place aujourd'hui : notre président est mort. Lui qui était si heureux d'assister ponctuellement à nos séances et tout particulièrement qui tenait à présider les séances de la rentrée d'octobre où son discours inaugural marquait les étapes de notre Société, nous regarde du haut du Ciel où sa profonde piété de catholique pratiquant lui a réservé une place dans la paix du Seigneur.

A la séance du 12 octobre 1922, M. Macon et M. Louat présentaient à notre Société, comme membre nouveau, M. René Bénard, 47 bis, boulevard des Invalides, à Paris (7^e), et à Apremont, par Chantilly. C'est en ces termes qu'on trouve dans le compte rendu de nos séances la présentation de notre futur président qui fut admis à l'unanimité à la réunion suivante du 9 novembre ; ces quelques lignes, qui n'indiquaient même pas ses titres de médecin des hôpitaux de Paris, ne laissaient guère entrevoir quel animateur entraînait dans notre Société. Les membres purent s'en douter cependant car, dès le 14 décembre 1922, dans la séance suivante, le Dr René Bénard (on lui donne ici ses titres) présente, d'après l'original, « un dénombrement de l'évêché de Senlis en 1383 », dont M. de Caix de Saint Aymour avait publié, en 1912, une copie du XVII^e siècle, déplorant de n'avoir pu retrouver les originaux. Au début, le Dr Bénard ne venait pas aussi souvent que lorsque, devenu notre président, sa ponctualité méritoire nous l'envoyait de Paris les 2^{es} jeudis, puis les 2^{es} dimanches de chaque mois. Cependant, il assistait fréquemment à nos séances de l'Evêché. J'ai retrouvé une longue lettre qu'il m'envoyait le 30 octobre 1924, cinq ans seulement après mon installation à Saint-Leu, après la Grande Guerre (il avait fait ma connaissance à nos réunions de la Société, au temps où nous nous réunissions à l'Evêché de Senlis). Il savait que je relevais de nombreuses notes dans les registres paroissiaux de cette commune. Il était venu à Saint-Leu faire des recherches dans ces registres sur sa famille :

« J'ai bien trouvé, à la date du 1^{er} septembre 1731, la naissance de ma quadrisaïeule Félicité Fagart, qui mourut à Apremont en l'An II, veuve de Pierre Pasquier Delavallée ». Mais il manque des registres et il n'a pas pu remonter beaucoup plus haut. Il avait la certitude, néanmoins, d'avoir aussi des ancêtres à Crouy-en-Thelle et c'est par eux qu'il cousinait avec le Professeur Vaquez, qui était dans mon jeune âge le grand pontife du cœur à Paris, et surtout avec le peintre de Louis XIV, le célèbre Le Brun, dont on ne sait guère le lieu exact de naissance et dont le Dr Bénard faisait très probablement un originaire du petit bourg d'Ully-Saint-Georges.

La première conférence du Dr Bénard fut si nourrie de détails et si éblouissante dans son exposé que le président Fautrat, en le remerciant, l'annonce comme le digne continuateur et l'émule du regretté M. de Caix.

En 1923, les deux dernières séances du 8 novembre et du 13 décembre lui permettent de présenter « le Fief du Port à Senlis », dont il nous laisse le très important manuscrit, classé dans notre bibliothèque sous le n° 132 E.M.

C'est le 9 octobre 1923 qu'il parle d'une « famille nombreuse du XVI^e siècle à Senlis », celle de Gillette Méthelet, qu'il nous a rappelée si souvent dans ses conférences ultérieures. Avait-il trouvé dans ses propres ascendants une alliance avec les descendants de la « Tante au rôt », je ne sais, mais dans cette notice qui occupe les pages 15 à 25 de nos Mémoires de l'année 1923-1924, il rappelle, à la page 16, comme il les rappellera plus tard, en décembre 1923, dans son discours de remerciements à sa nomination à la présidence de notre Société, que sa famille maternelle est essentiellement senlisienne en filiation non interrompue depuis 1390, à Villeneuve-sur-Verberie d'abord, à Raray ensuite jusqu'en 1719 et, depuis 1719, à Apremont où, à l'heure actuelle, elle réside encore »

M. Bénard, son frère, ici présent, qui a bien voulu nous faire l'honneur d'assister à notre séance, habite toujours la vieille maison maternelle à Apremont, dont un de ses ancêtres Delavallée fut maire pendant la Révolution. Complétant les renseignements que m'avait donnés M^{me} René Bénard, il m'a appris que les Bénard étaient d'origine sparnacienne et rémoise. Cependant, le Dr Bénard, père de notre président, et qui avait épousé une descendante des De la Vallée d'Apremont, était installé à Paris et c'est là que René vit le jour, le 12 août 1882. Il y fit ses études de collègue à l'école Massillon mais, à dix ans, en 1892, il venait en vacances à Apremont avec son frère, plus jeune que lui de cinq ans ; les enfants affectionnèrent ce charmant coin de l'Oise et ils eurent la chance d'y reconnaître le curé de l'époque, le célèbre abbé Clozier, qui fut un des membres de notre Société entre 1880 et 1913. C'est ce brave abbé Clozier, alors curé d'Ognon, qui trouva, un jour, sa sœur en train de battre des haricots dans son grenier sur de vieux vitraux qui servaient de plancher à cette pièce aux nombreuses fissures. Heureusement, les vitraux avaient — si l'on peut dire — la peau dure. L'abbé apprit qu'un de ses prédécesseurs, trouvant l'église trop sombre, avait fait enlever ces vieilles vitraux pour les remplacer par une grisaille plus éclairante. Heureusement, contrairement à ce que l'on fait trop de nos jours, où l'on se contente de piler les vitraux qui ne plaisent plus et que l'on retire, le vieux curé les avait utilisés dans son grenier pour boucher les trous. L'abbé Clozier les sauva, les emporta à Apremont lorsqu'il fut nommé curé de ce bourg et c'est de lui que notre confrère Hallo les acquit pour en faire don à notre cathédrale de Senlis où ils sont à l'heure actuelle, et en bonne place, les seuls vitraux anciens de Notre-Dame. Le frère du Dr Bénard les a bien reconnus mardi lorsque je les lui ai montrés.

L'abbé Clozier fut l'éveilleur du jeune René aux études historiques. René n'avait que 15 ans lorsqu'entraînant son jeune frère il parcourait les maries de toutes les communes autour d'Apremont, de Saint-Leu à Neuilly-en-Thelle, pour y retrouver trace de ses ancêtres dans les registres paroissiaux. Le petit bonhomme de dix ans trouvait bien que son grand frère exagérait un peu de passer les journées ensoleillées des vacances enfermé au milieu de vieilles paperasses. Heureusement pour ce frère puiné il y avait d'amusantes compensations. René l'emmenait dans la forêt de la Haute-Pommeraye à la recherche de Litanobriga ; et ce sont ces deux jeunes gens qui furent les pionniers qui dégagèrent les vieilles murailles du pied de la butte, tout près du carrefour du Gros-Hêtre. La famille Rotschild venait d'acquiescer cette forêt et l'abbé Clozier a raconté aux enfants Bénard comment le duc d'Aumale vendit à Gustave de Rotschild la Haute-Pommeraye : comme il n'avait guère envie de céder cette forêt qui fit partie autrefois du domaine de Condé, pour se débarrasser du baron Gustave, il lui dit : je ne céderais pas cette forêt pour moins d'un million (1.000.000 or, c'est bien quelque chose). Le baron le prit au mot et le duc ne put renier sa parole de gentilhomme. C'était donc une vocation de chartiste qui s'éveillait en René Bénard et s'il eut suivi ses goûts, c'est pour l'école des Chartes qu'il aurait concouru ; mais son père voulait que son fils René fut lui aussi médecin et, en 1898, on ne discutait pas comme aujourd'hui de ses goûts personnels. Après ses deux bachots, René commence sa médecine : il est interne en 1902 externe en 1905, ensuite assidu dans le Service Vidal jusqu'à sa nomination au Concours de Médecin des Hôpitaux, en 1922. Sa thèse est de 1910, l'année de son mariage. Il va consacrer quarante ans de son existence au service des malades de l'hôpital, mettant à leur service une science profonde et un dévouement inlassable, à peu près 25 ans à Laennec, trois à Garches. Telle fut la carrière médicale de celui qui fut nommé à l'unanimité vice-président de notre Société le 12 juillet 1928, après l'appel suivant de M. Macon,

notre président d'alors : « La mort de M. Gosselin laisse un vide dans notre bureau. D'accord avec les autres membres du bureau, je propose au vote des auditeurs l'un de nos confrères qui, par son érudition, ses travaux déjà nombreux et d'une grande valeur scientifique dont quelques-uns ont fait l'objet de lectures en nos séances, ses attaches dans le pays, mérite à tous égards cette distinction : M. le Dr René Bénard. »

C'est le jeudi 16 novembre de l'année 1933 que le Dr Bénard est nommé président de notre Société. Il n'était cependant pas présent à cette séance mémorable. M. de Maricourt, qui était le président en exercice, depuis la mort, survenue 3 ans auparavant, de M. Macon, déclare qu'il a pressenti le Dr Bénard, que celui-ci veut bien accepter la présidence pour un an, sous condition que M. de Maricourt reprenne ensuite sa place de président alternatif.

Nous avons vu, qu'en fait, M. de Maricourt fut dès lors un président alternatif dont la santé ne lui permit guère de présider nos séances et dès la réunion suivante, le 14 décembre 1933, René Bénard commença à conduire notre Société dans les circonstances délicates qu'une guerre longue et écrasante et un abandon nécessaire de notre Musée avaient rendues plus difficiles encore.

Nous aimions voir ponctuellement tous les mois sa fine silhouette gagner Senlis avec une serviette bourrée de notes d'où il tirait ses conférences si nourries, si vivantes, si variées ; c'était plus qu'une lecture, une causerie que son érudition et surtout sa grande facilité d'élocution faisait toujours éblouissante. Comme un autre Pic de la Mirandole, il était savant en toutes choses et très fréquemment, lorsqu'un d'entre nous faisait une causerie, il la complétait par des remarques savantes et judicieuses.

Dans les temps plus favorables où nous pouvions encore faire des excursions autour de Senlis, il guidait la Société avec une compétence et un intérêt qui retenaient tous les membres autour de sa personnalité très accusée.

Quant à son œuvre, elle est si abondante que nous allons l'étudier à part, dans une seconde partie de ce trop court hommage.

Octobre — Novembre — Décembre

AGLAÉ DE FRANCLIEU

Chanoinesse de Malte

par Mademoiselle DUGAS

Aglæ de Franclieu ! Elle est fille de chez nous comme peu de ceux qui ont vécu auprès des Condé ; par sa mère, Marie-Françoise de Belvalle, fille d'Antoine de Belvalle, lieutenant des Chasses et de la Capitainerie royale de Halatte et capitaine des Chasses de S.A.S. Mgr le Prince de Condé, elle appartient à une vieille famille de Picardie ; et si les Franclieu sont d'origine bretonne, ils servent les maîtres de Chantilly depuis le grand connétable Anne de Montmorency, dans la compagnie duquel servit Charles de Pasquier, écuyer, sieur de Franclieu, archer et homme d'armes des ordonnances du Roy.

La carrière militaire a cependant conduit Jacques-Laurent-Pierre-Charles Pasquier de Franclieu au service du roi d'Espagne, Philippe V, et c'est une héritière de Gascogne, Marie-Thérèse de Busca, qu'il épouse le 2 novembre 1720 ; il devient, du fait de ce mariage, seigneur de Las-Cazères, d'Estérac, de Hagedet, de Hichac et autres lieux, et c'est à Las-Cazères que naîtra le cinquième de leurs onze enfants, Jean-François-Anselme Pasquier de Caussade, père de notre héroïne. Aide de camp du Prince de Condé pendant la guerre de Sept Ans, commandant de l'équipage de S.A.S. Jean-François-Anselme de Franclieu, épousera, le 16 février 1762, Marie-Françoise de Belvalle ; mariage célébré, du consentement du curé de Chantilly, par Jacques-François Bréda de Trossi, chanoine de Saint-Frambourg de Senlis, parent de la mariée ; l'heure de la cérémonie fut matinale : cinq heures, c'était s'assurer d'une réunion toute intime.

A la fin de l'année, le 23 décembre, le curé de Chantilly ondoyait notre héroïne, née de la veille, discrètement, à l'heure du déjeuner ; la joie régnait dans la famille et même dans la cour des Condés, le prince lui-même devait être parrain de l'enfant qui fut baptisée aux premiers beaux jours, le 24 avril 1763, sous les noms d'Aglæ-Joséphine-Sophie-Eulalie de Franclieu.

Marie-Françoise de Franclieu aurait voulu nourrir sa fille comme le réclamait la mode lancée par le tout nouveau roman de Jean-Jacques Rousseau, l'« Emile » ; mais le grand-père de Belleval poussa les hauts cris et Aglæ fut confiée à une nourrice, probablement à Chantilly même ou dans les environs. Ses parents ne tardèrent pas à lui donner un petit frère : Louis-Henri-Camille, né lui aussi à Chantilly, le jour de Noël 1763 ; trois autres fils suivirent d'assez près : Anselme-Florentin-Marie, Jean-Baptiste et Claude-Antoine.

Ces deux derniers furent les frères préférés d'Aglæ, comme elle, ils appartinrent à l'Ordre de Malte où ils furent reçus en 1755, nous les retrouverons souvent dans les souvenirs de leur sœur, figures charmantes, vouées à un destin mélancolique.

Bavarde comme une petite pie, amusante et douée d'une excellente mémoire, Aglæ, à huit ans, fait les délices de la cour condéenne, joue la comédie, danse dans les ballets, apprend ses rôles mieux que son catéchisme et se grise de succès mondains, à la grande joie de son grand-père de Belleval et au désespoir de ses parents qui redoutent les conséquences d'une pareille éducation.

Il faut user de ruses pour arracher la petite fille aux dangers de la vie mondaine ; une des sœurs de M. de Franclieu, Thérèse-Angélique, est abbesse d'Yerres (Seine-et-Oise). Une lettre, dictée à l'abbesse par M^{me} de Franclieu, réclame Aglæ pour donner à la petite fille une éducation chrétienne qui s'impose quelques années à

peine avant la Première Communion ; le prince de Condé approuve les arguments de l'abbesse ; Aglæ part en pleurs pour sa nouvelle existence, Existence très douce, en somme ; si l'abbesse d'Yerres est une ferme éducatrice, elle est pleine d'indulgence pour les enfantillages de sa jeune nièce qui, toujours aussi turbulente, attelle les chaises pour les faire courir ou, par la magie de son imagination, transforme ces mêmes sièges en famille des Condés et leur prodigue les révérences ; le confesseur d'Aglæ insiste pour que la petite fille fasse sa première communion à douze ans ; Aglæ pleure beaucoup tous ses péchés et reçoit son Dieu pour la première fois le 10 août 1774. Quelque temps après, elle entend les premiers appels de la vocation et s'en ouvre à son confesseur qui accueille ses confidences avec scepticisme et prudence : elle est trop jeune pour s'engager et parler de vocation ; qu'elle attende sans rien dire les décisions de ses parents et de Dieu qui ne la laissera pas faire fausse route ; si à 25 ans elle n'a pas rencontré l'époux qui pourrait lui convenir et désire toujours se consacrer à Dieu, alors il sera temps de déclarer sa vocation à ses parents. Aglæ obéira.

Pendant son séjour au couvent d'Yerres, elle aura quelque temps une compagne d'études qui deviendra tristement célèbre : Jeanne de Valois, future comtesse de la Motte.

Un mois après la première communion d'Aglæ, son père vient la chercher ; elle pleure pour quitter Yerres et sa bonne tante l'abbesse, comme elle a pleuré pour quitter Chantilly, quatre ans plus tôt. Son grand-père de Belleval et le prince de Condé l'accueillent avec joie ; mais sa mère, voulant la dérober encore à l'atmosphère légère de Chantilly, l'emmena à Paris où elle pourra parfaire son instruction par des leçons particulières.

Cette seconde période d'éducation est bientôt arrêtée par une très grave maladie ; Aglæ reste des jours et des jours entre la vie et la mort, dans le Palais-Bourbon où son parrain le prince a voulu qu'elle soit soignée au lieu de la mettre en clinique comme on le fait généralement pour ses serviteurs atteints de maladies contagieuses (la maladie d'Aglæ dut probablement être une typhoïde). Elle en sortit sourde pour la vie ; un traitement douloureux entrepris par un « spécialiste » peu scrupuleux ne fit qu'aggraver cette infirmité. Notre chanoinesse devint peu à peu « sourde à ne pas entendre le bourdon de Notre-Dame » ; elle s'en consola en pensant que « être sourde est un mal, s'en affliger encore un mal, ce qui fait deux maux ; il vaut mieux n'en avoir qu'un ».

Tantôt à Paris, tantôt plus souvent à Chantilly ou dans la propriété de M. de Belleval à Eraines, la famille de Franclieu menait une vie paisible et douce à laquelle le prince de Condé aimait à se mêler lorsqu'il pouvait se dérober aux obligations de son rang. Aglæ, dans ses mémoires, nous le montre arrivant à l'improviste chez son ami de Belleval, courant aux cuisines pour demander quelque plat favori, et interrogeant les petits-fils de son ami sur leurs projets d'avenir :

— « Je veux être prêtre », répond Antoine-Claude.
Et Jean-Baptiste :

— « Je veux servir sous vos drapeaux pour me reposer ensuite sous vos lauriers. »

Plus tard, le prince se souviendra de la réponse de Jean-Baptiste ; quant à la vocation d'Antoine-Claude, elle ne sera peut-être pas sans influence sur celle de la princesse Louise de Condé qui plus tard révélera que c'est une observation du pieux enfant qui lui a fait sentir tout le néant de sa vie mondaine.

C'est un étrange petit bonhomme qu'Antoine-Claude, raisonneur, parfois impertinent dans sa franchise, mais toujours poursuivi par son rêve de vie religieuse. Il demande la tonsure avec tant d'insistance que Mgr de Roquelaure, évêque de Senlis, finit par lui faire subir un examen de catéchisme en présence du chapitre de l'évêché ; l'examen est concluant ; jour est pris pour la cérémonie de la tonsure ; au dîner qui suivit, Mgr de Roquelaure fait remarquer au petit garçon : « Vous voyez, je vous ai donné un dîner comme un repas de noces ; quand vous serez évêque, vous m'en rendrez un pareil. »

— Jamais, réplique Antoine-Claude catégorique ; vous aurez trois plats et rien de plus. La fortune des évêques doit être pour les pauvres, et non pas pour faire bonne chère.

Les paroles de l'innocence tombent dans un silence respectueux. Depuis le jour de sa tonsure, le futur prêtre devient chaque jour plus sérieux, sévère pour lui-même et doux pour les autres. Il ne boude pas cependant les innocentes escapades qu'il partage avec ses frères ; c'est ainsi que pendant un court séjour à Yerres, ils partent tous quatre pour voir la propriété de la duchesse de Bourbon à Petit-Bourg, et se mettent en devoir d'escalader les grilles fermées quand Louis XVI en visite chez la duchesse les introduit dans le parc ; après une bonne partie de barres et un goûter savoureux que la duchesse leur fait servir, les visiteurs imprévus réintègrent l'abbaye avec une autre visite en perspective, la duchesse les ayant munis d'une lettre d'excuse auprès de leur précepteur, et d'invitation à revenir jouer avec le petit duc d'Enghien ; comme M. de Franclieu veut s'indigner, le prince de Condé rit de l'aventure qu'il sait déjà par sa fille.

Cependant, Aglaé, haute comme une pomme (« un chien assis », dit-elle sans coquetterie), mais charmante, au dire de ses contemporains, ne manque pas de prétendants que modestement elle attribue à sa situation de filleule du prince de Condé ; elle est parvenue à évincer sous un prétexte ou sous un autre tous ceux qui ont brigué sa main, lorsque se présente un parti qui semble fort difficile à refuser, le fils du marquis de Rieux, grande famille, belle fortune, physique agréable ; elle insiste pour le voir avant de prononcer le oui fatal, et bien lui en prend ; elle réussit ainsi à découvrir le prétexte à refus ; un prétexte valable, écrasant : le prétendant est aussi sourd qu'elle :

« Tandis que je dirais : hein ? il dirait : « Quoi ? La belle musique que cela ferait ! Bien décidément je n'en veux pas. »

La rupture des négociations manque causer un duel entre M. de Rieux père et M. de Franclieu ; par bonheur, M. de la Touraille, ami commun des deux familles, parvient à découvrir rapidement une héritière plus riche qu'Aglaé. La seule vengeance des de Rieux sera d'envoyer aux Franclieu une grande quantité de faire-part du brillant mariage. Ses vingt-cinq ans enfin sonnés, Aglaé révèle à ses parents ses véritables aspirations ; elle veut se consacrer à Dieu ; fort pieux, M. et Mme de Franclieu acceptent le sacrifice, mais ce « Fiat » cause une telle révolution à la tendre mère qu'Aglaé, craignant de la voir succomber sous le choc, décide de rester auprès d'elle tout en prononçant le vœu de chasteté ; elle vivra une vie religieuse au milieu des siens, son confesseur lui conseille cependant de rester accessible à cette famille si compréhensive :

« Il ne faut pas que votre amour pour votre cellule soit tel qu'il vous empêche de vous rendre utile à vos parents. Toutes les fois qu'ils seront bien aises de causer avec vous, quittez tout pour leur plaisir. » Plus tard, Aglaé se félicitera d'être ainsi restée pour soutenir sa mère dans les épreuves qui les attendent.

Au long de ses mémoires écrits à 80 ans, la chanoinesse de Franclieu égrène les anecdotes amusantes sur les familiers de la cour de Chantilly : Laujon toujours distrait, absorbé par la gestation de quelq'impromptu, Grouvelle, impertinent et vaniteux ; elle nous conte un pittoresque voyage au pays natal de son père, et le séjour à Las-Cazères, où, grisée par les bals et la gaieté de ses nombreux cousins et cousines, elle s'amuse fort, au point que son père l'observe et se demande si elle ne va pas rester mariée dans le berceau de sa famille ; mais non ; sa vocation est assez ferme pour résister à ces innocentes tentations, et elle revient à Chantilly plus résolue que jamais à servir Dieu dans ses pauvres ; elle a ainsi la faveur de préparer, à La Chapelle-en-Serval, dont son frère, Louis-Henry-Camille est seigneur, une humble petite fille malade à faire sa première communion ; l'enfant expire le Vendredi-Saint dans les bras d'Aglaé, après avoir baisé une relique de la vraie Croix que celle-ci lui a apportée pour l'adoration de 3 heures.

La charité fleurit d'ailleurs dans ce coin de terre qu'on pourrait croire élu par les seuls plaisirs ; les jeunes de Franclieu et leurs amis de la Belinaye rivalisent de délicatesse envers les malheureux, les princes veillent avec bonté sur leurs vassaux, et ne laissent aucune détresse sans soutien : on pêche parfois par légèreté dans ce milieu où la vie semble si douce, mais, ayant beaucoup aimé, il dut leur être beaucoup pardonné lorsqu'ils parurent devant l'Éternel.

La Révolution va bientôt mettre un terme à cette douce quiétude ; Aglaé se trouve à Yerres auprès de sa tante l'abbesse, lorsque se pro-

duiront les premiers raids de pillards sur les châteaux et les abbayes ; on pille les greniers, et l'abbesse, avertie de l'approche d'une bande, envoie ses religieuses dans l'église abbatiale :

« Prosternez-vous devant le Seigneur, et psalmodiez le Miserere ; quand il sera dit, vous le recommencerez, et ainsi de suite ; si les bandits osent aller à l'église, vous resterez dans cette posture. Pour ma part, je n'irai pas à l'église, j'ai besoin d'aviser aux moyens de vous tirer d'affaire.

Elle y réussit brillamment, grâce à une ruse de guerre ; les portes barricadées, l'homme d'affaires du couvent annonce par ordre de l'abbesse qu'elle a demandé des secours au prince de Condé, et que celui-ci a envoyé un régiment. Pour appuyer cette assertion, l'homme tire des coups de feu derrière la porte, tandis que les servantes frappent sur la batterie de cuisine du couvent ; impressionnés, les brigands battent en retraite ; un goûter familial reconforte tous les assiégés victorieux.

Une seconde fois, l'abbesse, suivie par ses religieuses, témoigne de son courage ; non plus de simples pillards, mais des révolutionnaires, ont pénétré dans le couvent pour obliger, par la menace, Thérèse-Angélique de Franclieu et ses filles à prêter serment à la Constitution civile du Clergé :

« Quand j'aurais le glaive posé sur la tête, je ne le ferais pas, répond l'abbesse.

Interrogées à leur tour, les religieuses menacées de mort répondent tranquillement : « Nous périrons ».

Lassés par cette obstination, les hommes partent ; les dames de la halle viennent complimenter l'abbesse sur son grand courage ; amicalement reçues, régénées d'une petite pièce de vin vieux, les braves commères sautent et dansent dans la cour en criant : « Vive M^{me} de Franclieu ! Vive M^{me} l'abbesse ! Nous serons toujours à vos ordres, toutes les fois que vous aurez besoin de nous, faites-nous appeler et nous arriverons.

Antoine-Claude, chassé de Saint-Sulpice par les événements du 12 juillet 1789, se trouve seul dans la rue avec ses vêtements ecclésiastiques, entouré d'une meute qui hurle : « A la lanterne ! ».

Une personne charitable lui prête des vêtements de domestiques et il s'en va, un petit écu en poche pour toute ressource, vers l'abbaye d'Yerres ; au bac de Choisy le passeur le reconnaît et, soit sottise, soit méchanceté, l'appelle par son nom ; froidement il répond que c'est une erreur de personnel ; le sacrifice de son écu lui assure la tranquillité pour le reste de son voyage. Chez ses parents c'est l'effolement lorsqu'on apprend les événements de Paris ; qu'est devenu l'adolescent ? M. de Franclieu est malade, alité ; le cocher part bravement à la recherche de son jeune maître et revient rassurer la famille : l'abbé est en sécurité.

Pas pour longtemps : bientôt les religieuses doivent quitter l'abbaye d'Yerres et Antoine-Claude reprend la route ; elle le conduira très loin, à Malte, où son père juge bon de l'envoyer faire ses caravanes (campagnes contre les infidèles, sorte de service militaire que les chevaliers de Malte devaient accomplir). Le grand-Maître de l'Ordre est alors un Rohan, cousin de la défunte princesse de Condé ; il accueille à merveille ce fidèle des Princes et veut le loger dans son palais ; mais le jeune homme refuse tout confort, retiré dans un petit appartement, couchant sur une planche, il prie et vit saintement ; il mourra bientôt, comme un saint, sans avoir revu les siens : « Je vous prie de ne rien réclamer de mes affaires, a-t-il écrit à sa mère ; je vais tout distribuer aux pauvres qui doivent venir dans peu d'instants pour me porter à l'hôpital où je suis bien aise de rendre le dernier soupir. Tout à vous, ma bien chère maman, en l'amour de Notre Seigneur J.-C. ».

« Vous avez porté dans votre sein un bienheureux, ajoute son confesseur, en envoyant cet adieu à la mère douloureuse. »

La tombe du « saint chevalier » sera désormais à Malte un lieu de prières toujours couvert de fleurs par les soins de la population.

Le départ des Princes en émigration frappe douloureusement les de Franclieu ; les fidèles serviteurs préparent désormais leur propre départ ; tous les hommes de la famille ne sont-ils pas militaires ? L'aîné, Louis-Henry-Camille, restera cependant dans son château de

la Chapelle-en-Serval, avec sa femme, née de Bréda, et leurs enfants; en France aussi, dans la propriété d'Eraines, M^{me} Thérèse-Angélique, l'abbesse d'Yerres, qui a dû, ainsi que ses religieuses, quitter définitivement son couvent le 10 octobre 1792; elle a gardé auprès d'elle sa fidèle femme de chambre et une sœur converse, Mélanie Mortel. Dans le château d'Eraines, les trois femmes gardent la magnifique argenterie dont M. et M^{me} de Franclieu se servaient pour recevoir les grands personnages étrangers qui passaient à Chantilly en l'absence du Prince de Condé.

Mais si les gens du pays aiment et respectent l'abbesse de Franclieu, il n'en est pas de même pour les brigands qui ravagent alors les campagnes, torturent les villageois isolés pour leur faire dire où les malheureux cachent leurs économies; c'est ce qui arrive aux fermiers d'Eraines; les pieds dans l'eau bouillante, ces infortunés finissent par avouer qu'ils ont confié leur petit bien à M^{me} de Franclieu. Immédiatement, le fermier est conduit sous bonne escorte au château. Par la terreur, on l'oblige à se faire ouvrir la porte bien gardée par le jardinier; en un clin d'œil les domestiques et l'abbesse sont ligotés, pendant que le pillage s'organise; se voyant près de la mort, M^{me} Thérèse-Angélique pense à Jésus, lié comme elle; elle n'a pas peur. La sonnerie de l'horloge met fin au séjour des brigands; effrayés par ce bruit, ils décampent; l'abbesse, dont les pieds seulement sont attachés, parvient à prendre son couteau de poche et à trancher les liens de ses serviteurs; les gens du village ne tardent pas à venir voir ce qui se passe au château; comme le médecin de la famille, fidèle ami, propose son argenterie à M^{me} de Franclieu démunie de tout, elle lui fait cette réponse en le remerciant: « J'ai fait vœu de pauvreté, je suis pauvre et je veux mourir pauvre ».

Les voleurs seront retrouvés, pendus, mais la justice après avoir fait reconnaître à la vieille abbesse ce qui lui a été dérobé... garde le tout.

L'abbesse d'Yerres et ceux de sa famille qui n'ont pas émigré ne vont pas tarder à se retrouver dans le château de Chantilly transformé en prison politique. Louis-Henry-Camille y est amené le 5 septembre 1793, avec M. et M^{me} Bréda de Trossy, Louis-Amable de Junquières, châtelain de Popincourt, et de nombreux membres de leurs familles; le 15 du même mois, la jeune M^{me} de Franclieu, enceinte, et ses quatre enfants tout jeunes, sa fidèle femme de chambre qui n'a pas voulu la quitter quoique libre, l'abbesse d'Yerres et ses deux suivantes, arrivent à leur tour; un M. de Saint-Germain, de Senlis, dit galement à M^{me} Thérèse-Angélique :

« Je suis flatté d'avoir l'honneur de faire ce voyage en si bonne compagnie. » Et l'imperturbable abbesse de répondre : « Nous nous passerions bien de cette belle réunion. »

Le 30 septembre, la famille de Franclieu et son personnel sont transférés à Saint-Paul où l'incarcération est beaucoup plus pénible qu'à Chantilly : entassement affreux, promiscuités répugnantes, manque de nourriture; seule la femme de chambre, prisonnière volontaire, jouit d'un peu de liberté et peut recevoir des visites; c'est ainsi qu'un jour, un homme qui refuse de dire son nom lui apporte pour ses maîtres du pain et de la volaille; il promet de revenir car M. de Franclieu lui a jadis rendu un grand service.

Hélas, quand le 9 thermidor libère les de Franclieu, ils cherchent en vain leur fidèle ami : celui-ci a péri sur l'échafaud, victime de ses sympathies pour les aristocrates.

Après quelques voyages discrets entre la France et les séjours d'émigration des Princes, M. de Franclieu père, sa femme, Aglaé, Jean-Baptiste et Anselme prennent définitivement le chemin de la Belgique (passeport du 28 avril 1791); aide de camp du Prince de Condé, M. de Franclieu va faire comme tel toutes les campagnes du corps de Condé de 1791 à 1801; maréchal de camp le 5 janvier 1797, avec rang du premier juin 1793, il sera licencié le 12 avril 1801 avec un certificat magnifiquement du Prince de Condé : « L'attachement sans réserve qu'il n'a cessé de nous montrer n'a pu qu'ajouter aux droits qu'il avait depuis longtemps par ses anciens services près de nous à notre estime et à notre amitié ».

Anselme et Jean-Baptiste reçoivent tous deux un brevet d'aide de camp; c'est Anselme qui portera au Comte d'Artois le message du Comte de Provence annonçant prématurément, hélas, la fuite de Louis XVI et de sa famille.

Un peu raisonneurs, tenant tête à leurs Princes aimés lorsque ceux-ci agissent d'une manière qu'ils réprouvent, les de Franclieu sont de ceux que l'on respecte, même s'ils paraissent exagérer un peu. Pendant que les hommes de la famille combattent, Aglaé et sa mère restent à Maestricht, séjour des non-combattants ou des permissionnaires; dans la ville accueillante, on travaille, on prie, on rit, on tremble pour ceux qui restent en France ou luttent sur le champ de bataille; 700 prêtres français sont réfugiés dans cette région et meurent de faim; Mgr de Marbeuf, archevêque de Lyon, ami des Franclieu, charge Aglaé et sa mère d'organiser une quête et une distribution de secours aux réfugiés; il faut agir avec prudence, car il y a naturellement de faux nécessiteux, comme ce M. de Princelles qui se dit poltrinaire et, ayant obtenu des subsides des dames de Franclieu, mène la bonne vie dans une auberge où il se fait servir les meilleurs mets; il n'y a pas que des sages dans ce monde d'émigrés; certains jouent, se battent en duel, commettent même des crimes pour se procurer de l'argent; une minorité, sans doute, mais qui trouble fort l'existence des autres.

Aglaé s'est vite adaptée aux circonstances; elle quête pour ses pauvres, vend les robes qu'une autre émigrée brode, veille sur l'âme de ceux qui l'entourent; on la connaît vite dans le pays et on l'aime; elle n'est pas très malheureuse, puisqu'elle est avec sa mère et voit assez souvent les siens. Mais le 1^{er} février 1793 la Convention déclare la guerre à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas; les Français quittent Maestricht, tandis que d'autres, établis dans la campagne environnante, se réfugient au contraire dans la ville qui ne tarde pas à fermer ses portes.

Au dernier moment, les beaux-parents d'Anselme obtiennent, par Aglaé, du Prince Frédéric de Hesse, commandant la place, la permission d'entrer dans Maestricht. Est-ce pour leur bonheur ou leur malheur que tous ces gens sont venus s'enfermer dans une ville bientôt soumise à un bombardement terrible? Comme les autres, les dames de Franclieu passent une partie des jours et des nuits dans une cave hospitalière; ce qui n'empêche pas Aglaé de s'échapper quelquefois en plein bombardement pour aller porter des secours à des émigrés mourant de faim; car les vivres n'entrent plus dans Maestricht et malheur à ceux qui n'ont pas eu la chance, comme les Franclieu, d'avoir un serviteur prévoyant et dévoué capable de faire des provisions. Si Aglaé ne craint pas pour sa propre vie, elle tremble pour celle de son frère Anselme, chargé d'une des batteries de canon de la défense; l'audacieux ne va-t-il pas au devant du danger en acceptant d'accomplir en outre des sorties de reconnaissance! L'amour fraternel rend Aglaé presque criminelle; une nuit, elle étouffe, avec son bas, la sonnette d'entrée de la maison; ainsi les amis d'Anselme ne pourront l'éveiller et il manquera le départ; jamais Aglaé n'osera lui avouer cette ruse qui lui a peut-être sauvé la vie car la sortie sera meurtrière.

Cependant Maestricht est délivré par les Autrichiens du maréchal de Beaulieu et du Prince de Saxe-Cobourg; Aglaé s'engage comme infirmière avec la belle-mère de M. de Bréda, M^{me} de La Martillière, pour soigner les blessés républicains laissés par les Français; la joie de la chanoinesse est grande quand elle parvient à gagner la confiance de ses protégés et à les ramener à Dieu. Mais la fortune de la guerre change sans cesse et nos émigrées sont contraintes, une fois de plus, de fuir devant les armées républicaines; fuite misérable sous la pluie, qui se termine heureusement chez la Princesse de Waldeck. Cette dame protestante accueille les fugitives avec la plus grande délicatesse, prenant soin de leur faire servir un menu maigre les jours de carême : « Bien des Catholiques auraient eu moins de scrupules », remarque la chanoinesse.

De retour à Maestricht, Aglaé a une jaunisse épouvantable dont elle ne guérit que grâce à l'évêque d'Auxerre, Mgr de Cicé; apprenant l'état de la malade, celui-ci envoie sa voiture pour les conduire, sa mère et elle, dans une petite maison qu'il a achetée aux environs de Maestricht; il recueille aussi un émigré sans ressources et le garde jusqu'à sa rentrée en France.

Nous retrouvons ensuite les Franclieu à Prague, où ils ont suivi le quartier-général; en allant à la messe, Aglaé se perd dans les rues inconnues et finit par échouer hors de la ville; ignorant même son adresse, elle ne revient auprès de sa mère que grâce à un passant débrouillard et dévoué.

Les émigrés continuent à rallier l'armée des Princes ; un jeune cousin béarnais des Franclieu arrive à les rejoindre du fond de la Gascogne, mais le pauvre enfant, épuisé par cette marche effrayante meurt à l'hôpital, avant d'avoir pu porter les armes : « Son père, apprenant la nouvelle de sa mort, envoya son frère aîné le remplacer ».

Cependant Jean-Baptiste de Franclieu poursuivait une brillante carrière ; il avait épousé, à Rastadt, le 17 novembre 1794, en présence du Prince de Condé, du Duc de Bourbon et du jeune Duc d'Enghien, une charmante et très noble jeune fille : Marie-Anne-Joséphine-Françoise baronne de Reinach, nièce du Prince de Metternich et cousine de l'Impératrice de Russie. Chargé, peu de temps après, d'une mission très périlleuse auprès des chefs alliés, Jean-Baptiste fut pris en route d'une violente attaque de petite vérole ; ramené auprès de ses parents à Maestricht (il était plus près de cette ville que de Rastadt) il guérit ; mais son cousin, le Marquis de Franclieu, prit la contagion en le visitant et fut emporté par la maladie ; deuil cruel pour toute la famille et pour toute la ville de Maestricht ; ce beau, spirituel et généreux garçon avait su conquérir tous les cœurs et mourut d'ailleurs comme un Saint.

Le brave mais léger Jean-Baptiste gardait au cœur une inquiétude : « Je n'ai pas peur de la mort, dit-il un jour à sa sœur, cependant le canon m'en veut et j'ai mis dans ma tête, sans pouvoir l'en déloger, qu'un boulet pourrait bien m'atteindre. Il est essentiel de ne pas porter de vieux comptes au Père Eternel ».

Il se confessa le soir même, communia le lendemain, puis, peu de temps après, il reprit du service au siège de Kehl ; sa femme avait loué un petit appartement dans une ville voisine et le jeune couple pouvait ainsi retrouver, de temps en temps, l'illusion d'un foyer ; déjà, un petit garçon, Henri, leur était né, un second enfant était attendu.

Le 7 décembre 1796, Jean-Baptiste partit de bon matin en promettant de revenir le soir. Sa jeune femme resta en compagnie de sa mère et d'une amie, mais quand vint la nuit elle se sentit plus angoissée que jamais ; en vain les deux autres dames tentaient de la reconforter ; comme elle était montée dans sa chambre pour y prendre son ouvrage et passait devant le portrait de son mari, sa lumière s'éteignit ; deux fois elle ralluma, deux fois encore le flambeau mourut ; alors la jeune femme descendit en pleurant et, tandis qu'elle racontait à ses compagnes ce qui venait de lui arriver on frappa à la porte : ce qu'on venait de lui annoncer, elle le savait déjà : Jean-Baptiste était mort, frappé d'un boulet alors qu'il traversait la plaine pour aller chercher des plans oubliés dans un cantonnement par un de ses frères d'armes.

La jeune veuve donna le jour à un petit garçon prématuré qui reçut les prénoms de son frère ; il était ravissant mais si faible que seule son aïeule maternelle osait y toucher.

Puis, de nouveau ce fut la route, une interminable route, qui se déroula devant les pauvres femmes, au point que nous verrons même la courageuse Aglaé perdre patience et se mettre à pleurer tandis qu'elle cheminait vers Dusseldorf sous une pluie battante, avec sa mère et une communauté de religieuses :

« Vous vous plaignez, lui reproche sa mère ; vous ne pensez donc pas que notre Divin Maître ne savait où reposer sa tête ? Remerciez-le, ma fille, de la ressemblance qu'il nous permet d'avoir avec lui. »

Assez fréquemment, pourtant, des cœurs généreux viennent au secours des fugitifs ; tantôt c'est une famille en voyage qui fait descendre de voiture ses plus jeunes membres pour accueillir les étrangères harassées ; tantôt c'est un soldat autrichien qui, remarquant, à une halte, leur mine défaite, loue pour elles une voiture et disparaît discrètement, sans même faire connaître son nom ; visages anonymes de la charité chrétienne qui ne connaît pas de frontières.

En 1798, les dames de Franclieu se décident à partir pour Dubno, où sont déjà les hommes survivants de la famille ; comme Ruth la Moabite, la veuve de Jean-Baptiste accompagne sa belle-mère ; comment ne pas admirer cette jeune femme qui pourrait vivre tranquille et — sinon heureuse — du moins sans soucis auprès de sa puissante famille et qui préfère la misère auprès des parents de son mari. En cours de route, un des gentilshommes qui les accompagnaient pour les protéger, passe sous la voiture de la jeune femme ; une des roues lui

écrase le pied, l'autre lui passe sur la cuisse ; affolement des pauvres femmes ; par bonheur Aglaé parvient à trouver un habitant du pays dont le beau-frère est lui-même blessé et réside dans un château voisin ; les deux élopés seront soignés ensemble ; les braves polonaises entourent de soins l'émigré français, le guérissent et, six semaines plus tard, il peut reprendre la route.

A Cracovie, le gouverneur a été averti par Metternich de l'arrivée des dames de Franclieu ; celles-ci passent donc bien vite de la modeste auberge, où elles lavent leur linge, au palais du gouverneur, où elles trouvent le frère de l'Impératrice de Russie, parent fort proche de M^{me} Jean-Baptiste. Aglaé en profite pour obtenir la protection de l'Impératrice en faveur d'une communauté de Carmélites françaises qui désirent passer d'Allemagne en Russie. Hélas ! la fin du voyage sera lamentable ; le petit Jean-Baptiste, l'enfant posthume si frêle et charmant, meurt en quelques instants d'une convulsion, sur les genoux d'Aglaé, au cours d'une des interminables étapes ; c'est la chanoinesse qui s'occupe de soigner la mère évanouie et de faire inhumer le pauvre bébé. Henri, resté seul, sera horriblement mal élevé jusqu'au moment où, rentrée en France, sa mère consent à le mettre en pension à Compiègne ; plus tard, il épousera M^{lle} de Loubert de Martinville, en aura une fille unique, Antonie, et mourra jeune, en 1835.

La vie des Franclieu en Pologne reprend une allure mondaine ; ils retrouvent une Princesse polonaise déjà rencontrée à Maestricht, qui s'efforce de faire oublier à ses amis émigrés les tristes heures de la Révolution ; tous les jours, chez elle, on danse, on joue à de petits jeux, on se couche à six heures du matin après avoir entendu la messe ; Aglaé retrouve avec plaisir, chez M^{me} Retcheska, le Duc de Berry, bourru bienfaisant avec qui elle sympathise vivement et qui l'aide à secourir les émigrés pauvres : « Tout n'est pas rose dans ce vilain monde ; tandis que les uns rient et s'amuse, se régale et chantent, il en est d'autres qui souffrent et pleurent ». La charité d'Aglaé manque d'envoyer sa famille en Sibérie ; elle a visité en prison un émigré coupable de meurtre ; visiter un assassin est interdit en Russie.

« Enfin nous revînmes en France ; s'écrie la chanoinesse ; d'abord consternés du licenciement de l'armée des émigrés, les Franclieu se réjouissent de revoir leur pays et quittent la Pologne dans le courant d'avril 1801 ; mais ils se demandent ce qu'ils vont retrouver dans une patrie qui les a dépouillés de leurs biens ; ils ont été attendus par des cœurs fidèles ; Louis-Henri-Camille, resté avec sa famille à la Chapelle-en-Serval avait racheté le château d'Eraines, mis en vente comme bien d'émigré ; après un séjour de six mois à la Chapelle, le Comte de Franclieu, sa femme et leur fille reviennent donc à Eraines, où vit toujours l'ancienne abbesse d'Yerres, M^{me} Thérèse-Angélique ; c'est là que le Comte mourra, en 1804, sans avoir revu ses Princes.

Dès le retour de ces maîtres bien-aimés, le vieux Condé fait dire à la veuve de son ancien ami qu'il serait bien content de la voir à Paris et elle part « à pied » avec une femme pour l'accompagner.

« Si je n'étais pas si vieux, lui dit le Prince, j'aurais été vous voir à Eraines. Me voici de retour ; j'trais encore à Chantilly et vous y viendrez avec mon Aglaé. Mon Chantilly est bien délabré, mais il ne faut pas penser à tout cela. Il faut remercier Dieu de ce qui nous reste. »

Aglaé, elle aussi, alla voir son parrain ; en l'embrassant le vieillard pleura : « Je reverrai mon Chantilly ; vous y viendrez comme autrefois avec votre maman ; nous y serons presque comme au bivouac ».

En 1817, le Prince écrivit plusieurs fois à M^{me} de Franclieu pour qu'elle vint à Chantilly avec son Aglaé ; elles y allèrent pensant rester quatre à cinq jours, il les retint six semaines ; à leur départ, leur vieil ami leur dit :

« J'entends et prétends que l'an prochain vous passiez ici, avec moi, les quatre mois que j'y resterai. Vous savez que nous sommes à la campagne et qu'on n'y fait pas toilette. »

L'année suivante, le vieux Prince avait quitté ce monde où il avait connu tant de malheurs après la vie la plus brillante : « Il mourut, nous dit sa filleule, comme un héros chrétien ».

Aglaré, au fil de sa plume qui ne suit aucun ordre chronologique, nous conte aussi sa première entrevue avec la Princesse Louise, devenue Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde ; elle ne reconnaît pas tout de suite sous ses habits religieux l'ancienne « déesse au blanc visage » qui lui fait l'insigne honneur, à sa deuxième visite, de la laisser pénétrer dans le cloître : « Car vous le savez, dit la princesse, vous êtes comme de ma famille depuis Henri IV ».

Aglaré regrette amèrement de ne pouvoir rester dans ce havre de grâce et désire y revenir, mais cette fois encore, la mort lui enlève trop tôt celle qu'elle était si heureuse d'avoir retrouvée. Mais si notre chanoinesse fut ravie de revoir ses maîtres, elle consacre le dernier chapitre de ses mémoires aux très ennuyeux personnages qui furent les fourriers de la Restauration et ce chapitre est tout particulièrement intéressant pour qu'il se passe dans notre région ; si les troupes russes cantonnées à Eraines se montrèrent parfaitement correctes, les prussiens semèrent la terreur, se divertissant à tuer toutes les bêtes de la basse-cour et à maltraiter les gens ; seules des femmes de sa famille, terrifiées par les occupants, Aglaré a le courage de tenir tête à ces derniers ; elle se jette entre eux et le jeune fils de sa fermière qui, pour avoir défendu sa mère contre un soudart, va recevoir quarante coups de crosse ; un des soldats veut la frapper ; à l'officier qui tente de la préserver, elle crie : « Vous me frapperez avant de le frapper ; Vous me tuerez avant de le tuer ! ».

Cette attitude résolue fait reculer les Prussiens mais la chanoinesse sait que le soudart n'a pas perdu son idée de vengeance et elle entraîne l'officier à la ferme, à temps pour surprendre le méchant sous-officier faisant subir de mauvais traitements au jeune paysan .

« Renvoyez votre soldat et ordonnez que tout cela cesse, commande la chanoinesse qui a hérité de sa tante, l'abesse, un superbe esprit de décision. Les prussiens décampent le lendemain au point du jour ; postée sur le seuil de sa demeure, Aglaré surveille le départ : le sous-officier manque dans le défilé ; il s'était caché dans la propriété où l'intrépide chanoinesse le fait retrouver ; on le hisse de force sur la voiture aux bagages ; il est probable que le château et la ferme d'Eraines échappent ainsi à quelque sinistre inexplicable. Aglaré veille jusqu'au départ du dernier soldat, puis elle envoie coucher tout son monde, épuisé de fatigue et d'émotion, et elle prend le chemin de Compiègne où par des amis elle obtient une entrevue avec le chef des forces prussiennes ; elle lui raconte ce qui vient de se passer et lui expose la dangereuse situation de femmes seules avec de très jeunes garçons ; son intervention tombe à pic et lui permet d'éviter l'arrivée de nouvelles troupes ; quand il en revient, elle obtient que l'officier se fasse un point d'honneur de garder ses hommes dans la cour comme un troupeau d'oies pendant toute la durée de la messe dominicale ; après avoir entendu cette messe avec des distractions qui révélaient son attachement aux biens de ce monde, Aglaré retrouve sa maison intacte.

Sa dernière mission est pour aller retrouver son neveu, le jeune Anselme, resté au collège de Montdidier : mais cette fois toutes les femmes de la maison se fâchent quand Aglaré parle de s'exposer encore une fois sur les routes ; finalement elle n'aura que le droit de guetter de loin sur le chemin le retour de la fidèle Fanchon qui a prétendu assumer seule le plus gros de l'expédition ; ni Fanchon ni Aglaré n'ont besoin d'aller bien loin ; débrouillard comme tous les gamins, Anselme apparaît donnant le bras à un soldat ; on avait licencié les élèves et le garçon rentrait au logis sans s'émouvoir de tout ce remue-ménage. Quand elle vit les voyageurs s'approcher, Aglaré court chez elle pour annoncer la bonne nouvelle et tout le monde pleura de joie. « Plus on est navré de douleur, plus on sent ce qui fait plaisir. »

C'est ainsi que notre amie Aglaré de Franclieu prend congé de nous, appauvrie, vieillie, survivant à un monde enchanté, en pleine guerre ; elle sourit pourtant parce que l'enfant de son frère revient au logis plein de vie et de santé. Brave petite chanoinesse si moderne dans sa toilette surannée, poupée de cour puis infirmière, dame d'œuvres, « personne déplacée », « résistante », apprivoisant ou domptant l'ennemi, parce qu'elle fut avant tout une chrétienne dans sa vérité éternelle Aglaré nous apparaît sans rides et pleinement attachante. Puisse ce modeste résumé de ses Mémoires donner à d'autres personnes l'envie de lire ces pages tour à tour amusantes, émouvantes, jamais démodées.

Séances du 13 octobre et du 10 novembre 1957

LITANOBRIGA

par M. DURVIN

Depuis l'itinéraire d'Antonin du III^e siècle et la table de Peutinger, on a discuté sur l'emplacement exact de cette importante bourgade. M. Matherat l'a placée, à peu près, à Malassise ; M. Durvin, tout en se tenant dans le quadrilatère de sécurité de M. Matherat, l'a située en un point correspondant beaucoup plus à toutes les données de l'histoire et de la topographie.

Certes, M. Legrand avait trouvé du champignon sur le plateau de Creil-Malassise, des monnaies carthaginoises ; il y a certes une villa importante dans la forêt d'Halatte ; c'était une villa Mai Assise. Mais, sur la voie très droite de Senlis à Maysel et à Beauvais, au niveau du fameux gué du « Passe-à-Cheval », n'y a-t-il pas des vestiges d'un bourg assez important qui avait nom Litanobriga ?

Cette bourgade était à 4 lieues Gauloises de Senlis, soit 8 km. 800, sur la voie probablement Gauloise, puis qui suit les hauteurs rectilignes sur la voie droite du Thérain et qui entre à Beauvais par le sud ; elle est souvent utilisée comme limite entre les communes et quelques fois les cantons. Elle passe à Mouchy-le-Châtel (Castellum), longe à une certaine distance la falaise du Thelle, traverse l'Oise par l'ancien gué du « Passe-à-Cheval » Au V^e siècle, Julien, l'apostolat, vient à Paris, le courant se fait du sud au nord au lieu d'est en ouest. C'est sur cette voie qu'on a retrouvé les tombes de Thiverny d'avant l'invasion Romaine et qui rappellent les tombeaux étrusques. Le village Gaulois, époque de la Tène et Halstatt, avait 2 hectares de superficie, c'est là qu'on a trouvé la ceinture d'or de Saint Leu (époque de Halstatt). Sur la rive gauche de l'Oise, à Conville, on découvre de la céramique néolithique et aussi des tuiles à rebord.

L'emplacement de Litanobriga est en fait sur la commune de Saint-Maximin. C'est une station plutôt qu'une ville, au carrefour de la vieille route de Chantilly à Clermont. En 1596, le chemin de Lavarsines à Senlis existe encore. M. Durvin a retrouvé, le long de cette voie, un seuil de porte à glissières cassé en 2 pièces, dont la longueur réunie a 2 m. 50 environ. Le puits vu par le Dr Dautheuil n'a pas encore été retrouvé sous les décombres. C'est au lieu dit « Les Fenêtres ».

Le lieu dit « Les Ouis » (Audita) rappelle le marché de Litanobriga à 1 km. On voit toujours les murs de plusieurs habitations contiguës où des fragments de poteries ont été recueillis. M. Durvin fait passer des fragments de petites jarres à double repli de diamètre de 13 à 14 cm. (modèle de Bufosse) avec anses de 4 cm., puis d'autres, moyennes, en terre ocre clair, enfin des gros « doliums », des tonneaux d'époque et aussi de beaux tessons rouges de la fin du 1^{er} siècle, dessinés à la roulette genre Graufesenque. On sent l'influence de la Gaule de l'Est et même de la Grande-Bretagne, mais pas d'influence du Midi. Il présente des poids de tisserand montrant que dès l'époque Gauloise, l'Oise était une contrée « drapière » ; des lampes en calcaire avec trous de suspension, d'autres où l'on pouvait faire brûler du soufre pour blanchir les étoffes, des ornements de décoration du style toscan du 2^e siècle, des fragments de statues, des clous, des serrures, des lames, peintures sur enduit de mortier de chaux de 2 cm. en deux teintes : bordeaux et jaune clair.

L'assemblée applaudit chaleureusement l'orateur.

Table des matières

Année 1957

	Pages
D ^r René BÉNARD : G. CHARLES DE LATTIGNANT (au- teur de « J'ai du bon tabac »	3
D ^r DAUTHEUIL : La Capitainerie d'HALATTE	5
D ^r DAUTHEUIL : SAINT-MAXIMIN (Oise) pendant la pé- riode révolutionnaire	7
M ^{lle} DUGAS : Le dernier poète de cour : Pierre LAUJON, chantre de Chantilly	10
D ^r DAUTHEUIL : Lucien BONAPARTE à Chamant	16
D ^r DAUTHEUIL : Le guetteur du BEAUVAISIS	18
D ^r DAUTHEUIL : Allocution à l'occasion de la mort du Président René BÉNARD	21
M ^{lle} DUGAS : AGLAÉ DE FRANCLIEU, chanoinesse de Malte.	24
M. DURVIN : LITANOBRIGA	33

~~~~~  
I M P R I M E R I E  
C E N T R A L E  
A D M I N I S T R A T I V E  
34, rue du D<sup>r</sup>-Gérard  
B E A U V A I S (Oise)  
~~~~~

